



UNIVERSITÉ
CAEN
NORMANDIE

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2015 - 16



PRÉSENTÉ
DEVANT LE CONSEIL
D'ADMINISTRATION
LE 11 JUILLET 2016

SOMMAIRE

SOMMAIRE

3

1. UNE POLITIQUE DE SITE AU SERVICE DE L'EXCELLENCE DU PÔLE CAENNAIS APPUYÉE SUR UNE DYNAMIQUE RÉGIONALE ET INTERRÉGIONALE FORTE	9
.....	
1.1. UN ANCRAGE TERRITORIAL AU SERVICE DES AMBITIONS DE L'UNIVERSITÉ	10
.....	
1.2. AFFIRMER L'EXCELLENCE DU PÔLE SCIENTIFIQUE CAENNAIS	12
.....	
1.3. LES ACTIONS INTERRÉGIONALES AU SEIN DE LA COMUE NORMANDIE UNIVERSITÉ	14

2. FORMATION PROPOSER UNE OFFRE ORIGINALE, DE QUALITÉ, S'APPUYANT SUR LA PLURIDISCIPLINARITÉ, DANS UN ENVIRONNEMENT FAVORISANT LA RÉUSSITE DES ÉTUDIANTS	17
.....	
2.1. POURSUIVRE LA MOBILISATION POUR L'ATTRACTIVITÉ DE LA LICENCE	19
.....	
2.2. VISER L'EXCELLENCE EN MASTER & AUGMENTER L'ATTRACTIVITÉ	21
.....	
2.3. DÉVELOPPER L'OFFRE DE FORMATION D'INGÉNIEURS DÉFICITAIRE EN BASSE-NORMANDIE	21
.....	
2.4. UN DÉVELOPPEMENT MAÎTRISÉ & RÉACTIF DES LICENCES PROFESSIONNELLES EN COHÉRENCE AVEC L'OFFRE DE FORMATION EXISTANTE	22
.....	
2.5. DÉVELOPPER LES DISPOSITIFS FAVORISANT L'INTÉGRATION, LA RÉUSSITE & L'INSERTION DES ÉTUDIANTS	22
.....	
2.6. FAVORISER LA FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE	27
.....	
2.7. RENFORCER LA STRUCTURATION & L'ANIMATION TRANSVERSALE DE LA POLITIQUE DE L'UNIVERSITÉ EN FAVEUR DE LA VIE ÉTUDIANTE	28

3. RECHERCHE & VALORISATION STRATÉGIE D'EXCELLENCE, TRANSVERSALITÉ & GOUVERNANCE OPÉRATIONNELLE	31
.....	
3.1. ORGANISER LA RECHERCHE DANS LE CADRE DE TROIS PÔLES FÉDÉRATEURS, PORTEURS DE TRANSVERSALITÉ, DE PARTENARIATS ET DE DYNAMIQUE D'EXCELLENCE	32
.....	
3.2. CONFORTER LA TRANSVERSALITÉ DES ACTIVITÉS DE RECHERCHE DANS LE CADRE DE QUATRE THÉMATIQUES AUX INTERFACES DES DISCIPLINES	33
.....	
3.3. INSCRIRE LES DOMAINES D'EXCELLENCE DE L'UNIVERSITÉ DE CAEN NORMANDIE DANS LA DYNAMIQUE DES OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT D'AVENIR & DES GRANDS PROJETS NATIONAUX	35
.....	
3.4. CONFORTER PAR UNE MUTUALISATION LES ACTIVITÉS DE VALORISATION, DE TRANSFERT DE TECHNOLOGIES & LA CRÉATION D'ENTREPRISE	36
.....	
3.5. UNE POLITIQUE DOCUMENTAIRE STRUCTURÉE POUR RÉPONDRE AUX ENJEUX DE LA RECHERCHE & DE LA FORMATION	37
.....	
3.6. UNE UNIVERSITÉ ACTIVE DANS LA DIFFUSION DE LA CULTURE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE	38

**4. POLITIQUE INTERNATIONALE
& INSERTION DANS L'ESPACE EUROPÉEN
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
& DE LA RECHERCHE
UNE DYNAMIQUE INSTALLÉE**

39

**5. GOUVERNANCE & PILOTAGE
AU SERVICE DU PARTAGE
DES ENJEUX & DE LA RÉUSSITE
DE LA STRATÉGIE**

43

.....

5.1. INSCRIRE L'UNIVERSITÉ
DANS UNE DÉMARCHE QUALITÉ
AU SERVICE DU PARTAGE DES ENJEUX
ET DE LA RÉALISATION
DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT

44

.....

5.2. POURSUIVRE LA RÉORGANISATION
DES COMPOSANTES & SERVICES
AU SEIN DE L'UNIVERSITÉ

49

.....

5.3. LES FONCTIONS « SUPPORT »

50

.....

5.4. UNE STRATÉGIE IMMOBILIÈRE POUR
ACCOMPAGNER
LE DÉVELOPPEMENT
DE L'UNIVERSITÉ

58

.....

5.5. LA COMMUNICATION

61



INTRODUCTION

L Le bilan de cette année universitaire 2015-2016 qui s'achève présente la double caractéristique d'être le dernier du contrat quinquennal actuel et de garder toute l'empreinte de Pierre Sineux, bien qu'il n'ait pas pu participer à sa rédaction. Lors de la cérémonie des vœux du 14 janvier dernier, le Président Pierre Sineux avait dressé dans les grandes lignes un premier bilan de ces 4 dernières années, en particulier ce qui concerne les projets qui voyaient leur aboutissement en 2015/2016. Depuis sa disparition, et malgré les difficultés de toutes natures à surmonter pour poursuivre les projets en cours, notamment l'élaboration de l'offre de formation et le projet d'établissement, j'ai eu à cœur dès mon élection de constituer une équipe permettant d'assurer la continuité et d'impulser les chantiers essentiels portés dans notre profession de foi dans le cadre d'une démarche participative et transparente.

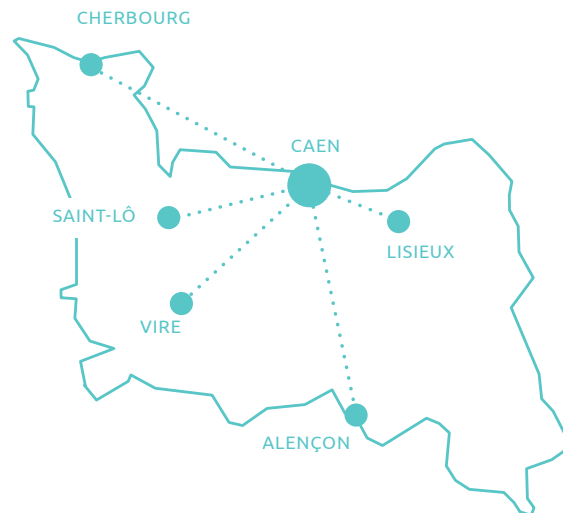
Aussi, je tiens à remercier Marc Levalois pour avoir accepté l'administration provisoire de l'établissement en février et mars 2016 et d'avoir ainsi permis d'assurer le fonctionnement quotidien de l'établissement et l'organisation des élections. C'est ainsi que nous avons réussi en cette année particulièrement perturbée, à conduire le chantier de la nouvelle offre de formation et que nous avons conçu notre auto-évaluation et notre projet d'établissement qui sera l'un des volets du projet de site au travers du projet NORMANDIE Université. En parcourant ce rapport, je vous invite à mesurer le chemin parcouru par notre communauté dans tous nos domaines d'activités.

Pierre DENISE
Président de l'université de Caen Normandie



1. **UNE POLITIQUE DE SITE**

AU SERVICE
DE L'EXCELLENCE
DU PÔLE CAENNAIS
APPUYÉE SUR
UNE DYNAMIQUE
RÉGIONALE
& INTER-RÉGIONALE
FORTE



1.1. UN ANCRAGE TERRITORIAL AU SERVICE DES AMBITIONS DE L'UNIVERSITÉ

1.1.1. UNICAEN, AU CŒUR DU SCHÉMA RÉGIONAL DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Le schéma régional de l'enseignement supérieur et de la recherche défini avec la Région Basse-Normandie en concertation étroite avec l'université de Caen Normandie a donné un véritable sens tant dans les objectifs que dans les modalités de notre partenariat. Il s'est concrétisé par l'élaboration d'une convention cadre s'appuyant à la fois sur le schéma régional et sur le projet de notre établissement et se déclinant en fiches actions permettant de définir les priorités annuelles. Cette convention a été la garantie de :

- Garder une vraie cohérence dans la politique de la recherche sur le territoire et au sein de l'établissement,
- Accompagner le démarrage des formations tant en formation initiale qu'en formation continue,
- Suivre et prévoir les besoins en formation du territoire par le soutien de l'observatoire régional des formations supérieures,
- Développer de manière sensible l'apprentissage,
- Innover dans les équipements pédagogiques et notamment dans l'usage du numérique, ce qui apporte une véritable reconnaissance nationale désormais à notre établissement,
- Apporter une réponse originale, économique et complète dans l'universitarisation des formations paramédicales,
- Asseoir les dispositifs de mobilité internationale au bénéfice de nos étudiants,
- Maintenir les antennes partout sur le territoire bas-normand,
- Développer une vie étudiante qui nous place en tête des villes moyennes,
- Développer au travers de schémas directeurs des orientations stratégiques déterminantes pour l'avenir de l'université et de son territoire.

Ce partenariat particulièrement structuré a mis en synergie nos services pour la réussite de tous les étudiants et l'excellence de la recherche pour le territoire et son rayonnement.

Nous formons le vœu que le futur schéma régional de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation s'inscrive dans la même dynamique.

1.1.2. DES SCHÉMAS LOCAUX POUR LES ANTENNES, POUR UNE MEILLEURE COHÉRENCE

Dans la même dynamique et avec les collectivités locales de proximité, particulièrement attachées à leur site, nous avons commencé à travailler à l'élaboration de schémas locaux.

Site de Cherbourg

Si sur Cherbourg le schéma local élaboré conjointement n'a pas été signé par nos partenaires alors même qu'il avait été validé par le conseil d'administration de l'établissement, les collectivités cherbourgeoises se sont engagées dans un accompagnement fort tant en fonctionnement qu'en investissement pour répondre aux besoins en formation et en recherche sur leur territoire.

Site de Saint-Lô

Le désengagement financier des collectivités saint-loises et du conseil départemental notamment sur l'antenne de l'ESPE ces trois dernières années n'a pas permis de construire un schéma local. La question va donc se poser sur les modalités de fonctionnement de ce site, qui est de plus éclaté en trois lieux distants, sans engagement fort des collectivités.

Site de Vire

Les contacts ont été pris l'an passé et un engagement de la ville de Vire est contractualisé sur trois ans afin de faire face aux travaux de grosse maintenance des bâtiments.

Site d'Alençon

Les premières rencontres pour l'élaboration d'un schéma local ont été engagées à Alençon. Cette année les efforts seront concentrés sur ce site et sur la nécessité de réorganiser le partenariat entre les collectivités et l'université.

Site de Lisieux

Si la ville contribue volontiers à la vie étudiante sur le site, il reste à étudier les conditions de fonctionnement de ce site avec les différents partenaires locaux.

1.1.3. DÉVELOPPER LES ÉCHANGES ET LES PARTENARIATS AVEC LE MILIEU SOCIO-ÉCONOMIQUE

De nombreuses conventions ont été modifiées pour le compte de l'IAE avec la CCI de Caen Normandie (ICEP CFA); Le groupe interconsulaire de la Manche (Groupe FIM); l'École des hautes études de droit rural (IHEDREA). L'objectif étant de clarifier les responsabilités et compétences de chacun des partenaires dans un cadre réglementaire fiabilisé.

1.1.4. METTRE LES PROJETS DE TRANSFERTS TECHNOLOGIQUES ET D'INNOVATION AU PROFIT DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Lancé en 2014, l'appel à projet « Maturation » piloté depuis 2015 au sein de la COMUE par Normandie Valorisation en partenariat avec les structures de valorisation des établissements (DRI pour UNICAEN) rencontre un succès croissant auprès des laboratoires de recherche. Cet appel à projets permet en effet de financer les phases de dépôt de brevet, la maturation des inventions brevetées (comme par exemple la réalisation d'un pilote, d'un prototype, des études de marché, des études scientifiques complémentaires) jusqu'à la phase de transfert vers les entreprises ou jusqu'à l'étape d'entrée en incubation pour aboutir à une création de start-up. Ainsi, sur la période 2015-2016, le comité de maturation de Normandie Valorisation a retenu 4 projets de l'université, ce qui représente un financement global pour ces 4 projets proche de 400 000 €.



1



2



3



4



5

1. Cherbourg-Octeville
2. Saint-Lô
3. Saint-Lô
4. Vire
5. Lisieux
6. Alençon

6



1.2. AFFIRMER L'EXCELLENCE

DU PÔLE SCIENTIFIQUE CAENNAIS

1.2.1. STRUCTURER LA COOPÉRATION SCIENTIFIQUE AVEC L'ENSICAEN, CYCERON, LE GANIL, LE CHU, LE CRLC

- La réflexion sur le renouvellement du groupement d'intérêt public CYCERON et sa structuration est en cours (vote du conseil d'administration de CYCERON en juin puis dépôt du dossier)
- Évaluations HCERES des unités de recherche en cotutelle avec ENSICAEN
- Les discussions engagées avec le GANIL il y a un an pour réfléchir au renforcement de la collaboration vont être relancées
- Archade (début des travaux de construction du bâtiment : fin novembre 2015)

1.2.2. UN PARTENARIAT RENFORCÉ AVEC LE CHU

Cette année s'est engagée la révision de la convention CHU/université datant des années 1970. Il s'agit d'y décrire la stratégie commune aux deux établissements dans le cadre d'une démarche projet et qui tourne autour de six thématiques avec l'objectif d'aboutir à l'automne 2017.



1. Caen · Campus 5
2. Luc-sur-Mer · CREC
3. Caen · Campus 2



1.2.3. UN PÔLE DES FORMATIONS ET RECHERCHE EN SANTÉ ACHÉVÉ ET OPÉRATIONNEL EN PLEIN DÉVELOPPEMENT

Le Pôle des formations et recherche en santé · PFRS, a ouvert ses portes, le 1^{er} septembre 2014, dans une première tranche, accueillant l'UFR de Médecine, l'École des sages-femmes, la Bibliothèque universitaire de santé ainsi que l'ensemble des écoles paramédicales.

La seconde et dernière tranche du PFRS, dédiée cette fois à la recherche, a ensuite été livrée à l'été 2015 et héberge depuis les deux unités UMR-S-1077 · Neuropsychologie et neuroanatomie fonctionnelle de la mémoire humaine et UMR-S-1075 · Comète. Ces deux équipes bénéficient ainsi d'un environnement adapté et optimal pour conduire une recherche de qualité. Aussi, un espace (1^{er} étage) bien identifié est réservé à l'accueil de projets innovants qui héberge des chercheurs appartenant à d'autres unités de recherche (de l'université ou d'autres institutions) désirant utiliser les plateaux de recherche dans un environnement sécurisé, y compris sur le plan du respect de la réglementation sur la recherche biomédicale. Ce bâtiment est donc devenu aussi un véritable Pôle de recherche et d'innovation en santé · PRIS. Ces porteurs de projets bénéficieront alors d'un environnement scientifique privilégié et de plateformes mutualisées propices à la réalisation de leurs recherches.

1.2.4. UNE COOPÉRATION RENFORCÉE AVEC LES AUTRES ACTEURS LOCAUX DE LA FORMATION, DE LA RECHERCHE & DE LA CULTURE

L'action Apprentis chercheurs, en lien avec l'association «L'arbre des Connaissances», a été reconduite en 2015-2016 au sein de laboratoires volontaires de l'université. Il s'agit d'une opération qui permet d'accueillir des élèves de 3^e et de 1^{er} S. Les établissements du second degré concernés sont notamment les lycées Jean Rostand et Salvador Allende ainsi que des collèges comme Marcel Pagnol, Guillaume de Normandie. Sont impliqués dans cette action une dizaine de laboratoires de l'université. L'encadrement de ces jeunes apprentis chercheurs au sein des unités est très souvent assuré par des doctorants. La remise des diplômes aux jeunes apprentis a lieu traditionnellement en juin au cours d'une cérémonie solennelle réunissant le rectorat et l'université.



1



2

1. Caen · Campus 5 · PFRS
2. Opération Apprentis chercheurs 2016

1.3. LES ACTIONS INTERRÉGIONALES

AU SEIN DE LA COMUE NORMANDIE UNIVERSITÉ

1.3.1. RECHERCHE & FORMATION DOCTORALE

Les statuts de la Communauté d'Universités et d'Établissements Normandie Université prévoient la « définition d'une politique commune de la signature des publications scientifiques faisant apparaître Normandie Université en première mention (article 5.1) ». Cette démarche, qui nous permettra notamment une meilleure visibilité internationale, a abouti à l'adoption en février dernier d'une charte signée par l'ensemble des chefs d'établissement de la COMUE et les grands organismes tutelles des laboratoires (CNRS, INSERM, INRA, CEA).

Les progrès des moteurs de recherche et des outils des principaux éditeurs de données bibliométriques permettent maintenant d'identifier toutes les tutelles d'une structure de recherche au sein d'une même ligne. Normandie Université adopte désormais un adressage monoligne qui assure le maximum de visibilité aux différents établissements et organismes tutelles de la structure de recherche, ne pénalise pas les universités françaises vis à vis de leurs homologues étrangères dans les classements internationaux, et qui s'avère plus simple, plus clair et plus court que l'adressage multi-lignes antérieur.

L'application et le respect de cette charte permettent d'optimiser la visibilité et la reconnaissance individuelle du chercheur, mais aussi la reconnaissance collective de son unité et de ses tutelles.

La politique doctorale est une compétence propre de Normandie Université. La COMUE assure la gestion et l'animation des Écoles Doctorales · ED en s'appuyant sur le Collège des Écoles Doctorales · CED.

Le CED a piloté la procédure d'évaluation des ED par l'HCERES de l'étape d'auto-évaluation des bilans à la construction des projets des ED. Parmi les évolutions majeures, citons la fusion-scission des deux ED aux périmètres actuels locaux (SPMII et SIMEM) en deux nouvelles ED normandes avec le regroupement des laboratoires en mathématiques et informatique au sein de l'ED MIIS et le regroupement des laboratoires dans les domaines de la physique, des matériaux, des sciences de la Terre et de l'énergie au sein de l'ED PSIME.

Cette fusion-scission conduira à la constitution à compter du 1^{er} janvier 2017 de 8 ED disciplinaires aux contours normands.

Suite au courrier du MENESR datée du 15 novembre 2015, la COMUE est autorisée à délivrer le diplôme de doctorat. En conséquence, tous les docteurs soutenant leur thèse depuis le 1^{er} janvier 2016 se voient décerner le titre de docteur de Normandie Université. Une page de garde des thèses commune indique l'obtention du titre de docteur de Normandie Université et l'établissement dans lequel a été réalisée la thèse.

Dans le cadre de sa politique doctorale en 2016, la COMUE a lancé un appel d'offre pour attribuer trois allocations de recherche sur fonds propres. L'objectif est de favoriser l'émergence de projets transversaux inter-établissements ou trans domaines scientifiques.

Le 25 mars 2016, l'ensemble des docteurs normands, promotion 2015, a reçu le diplôme de doctorat de leur établissement lors d'une cérémonie unique organisée au Palais des Sports de Rouen sous l'égide de Normandie Université. Cet événement a rassemblé près de 700 personnes dont 160 diplômés de l'année 2015. Compte tenu du succès de cet événement, il sera désormais organisé annuellement en alternance dans les trois principales villes universitaires normandes (Rouen, Caen et Le Havre).

L'université de Caen s'est engagée depuis deux ans dans la mise en place d'une procédure de dépôt électronique des thèses. Il est apparu cohérent d'élargir cette réflexion à l'ensemble du site normand. Une contractualisation est en cours entre NU et les environnements STEP et STAR. Une coordinatrice de thèse (Sara Bernard, université de Caen) a été nommée. Le dépôt électronique des thèses normandes sera effectif dès le 1^{er} janvier 2017.



Cérémonie de remise des diplômes de doctorat au Palais des Sports de Rouen

1.3.2. VALORISATION DE LA RECHERCHE

Outre l'appel à projets « maturation », l'année 2015-2016 a vu la finalisation de la convention cadre définissant la gouvernance et le fonctionnement de Normandie Valorisation ainsi que les relations avec les établissements de la COMUE. Cette convention a été adoptée par le conseil d'administration de l'université, après l'avis favorable de la commission de la recherche, en mai 2016. Elle devrait être signée en juillet prochain lorsque l'ensemble des conseils d'administration des établissements de la COMUE l'auront votée.

Sur la base de financements provenant du CPER, Normandie Valorisation a, par ailleurs, lancé une expérimentation avec les services de valorisation des établissements en recrutant des assistants pour les chargés de valorisation. L'objectif de cette expérimentation est de permettre à ces derniers de consacrer davantage de temps à la détection de projets innovants au sein des laboratoires, à l'accompagnement des projets de maturation et au transfert de technologie. L'université accueille ainsi deux assistants (un pour deux chargés de valorisation) depuis février 2016.

1.3.3. EN MATIÈRE DE RÉSEAU NUMÉRIQUE

UNICAEN est insérée dans les réseaux numériques articulés entre des réseaux humains organisés par les acteurs de l'ESR public et les infrastructures numériques régionales. Ces dernières étaient préalablement organisées de façon disjointes entre les deux régions Haute et Basse-Normandie.

Les réseaux humain

L'organisation au niveau de la COMUE s'est vue renforcée par la nomination d'un vice-président numérique, DSI (provisoire en attendant un recrutement), CIL et référent France Université Numérique. La Commission Numérique et le Comité de Liaison (composé des DSI et des référents numériques) ont continué leurs travaux de mise à jour du Schéma directeur du numérique normand (SDNN), l'accent étant porté sur les infrastructures et les équipements lourds (visio-conférence, datacenters, stockage réparti sur une offre en cloud) ainsi que sur les usages (captation vidéo, MOOC, Sécurité de l'Information, actions de communication comme lors des RUE 2016). Une des réalisations marquantes de l'année écoulée

a été la mise en réseau des plateformes de formation. Tous les établissements fondateurs de la COMUE disposent de plateformes Moodle. Il est désormais possible, pour chaque étudiant ou enseignant de la COMUE (à l'exception de l'École d'Architecture de Rouen), d'avoir accès à la plateforme d'un autre établissement. L'organisation des enseignements réalisés en commun (par exemple dans le cadre des habilitations actuelles ou des futures co-accréditations) s'en trouve largement facilitée

Début 2016, les COMUE ont été sollicitées par la DGESIP sur les actions de transformations pédagogiques et les articulations COMUE-établissements sur ces thématiques. La journée organisée pour le Grand-Ouest (Bretagne, Pays de Loire, Normandie) a eu lieu le 1^{er} juin 2016 au Mans. UNICAEN était responsable scientifique de l'atelier « Quel accompagnement et quelle formation des équipes pédagogiques? », capitalisant sur les avancées et réalisations de notre établissement

Les réseaux haut-débit

La formation de la Région Normandie a induit un certain nombre de fusions opérationnelles, en particulier celle des réseaux régionaux hauts-débits pour l'éducation et la recherche. Les deux réseaux préexistants (respectivement Syrhano en Haute-Normandie et Vikman en Basse-Normandie) ont fusionné pour former le réseau SYVIK opéré par le CRIANN (Centre Régional Informatique et d'Applications Numériques de Normandie). Ce rapprochement n'est qu'une extension des démarches mises en place depuis 2012 concernant l'offre de services et les appels d'offres. UNICAEN est devenu membre du conseil de surveillance du CRIANN en mai 2016. Le manque d'infrastructures interurbaines est particulièrement marqué en Normandie, l'aménagement numérique du territoire étant très hétérogène. Le déploiement de la fibre noire sur le réseau d'enseignement et de recherche est une des orientations du CRIANN sur l'ensemble de la région incluant les sites les plus éloignés.

Environ 20% de l'activité de calcul intensif (offre de service CRIANN) est réalisé par les équipes de recherche UNICAEN, provenant principalement du CERMN, du CRISMAT et du GREYC.

1.3.4. EN MATIÈRE DE DOCUMENTATION

Afin de franchir une nouvelle étape dans l'amélioration de l'accueil des étudiants en bibliothèques universitaires, le ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche engage la mise en œuvre d'un plan pluriannuel de 2016 à 2019 intitulé « Bibliothèques ouvertes » poursuivant deux objectifs :

- Élargir les horaires d'ouverture des BU le soir, le week-end et pendant les vacances
- Améliorer la qualité des services des BU aux usagers

Les Services Communs de Documentation des trois universités normandes ont répondu ensemble au premier appel à projet Bibliothèques ouvertes + au mois de mai dernier.

Cette réponse a été conçue collectivement sous l'égide de Normandie Université, même si le projet intègre évidemment les spécificités locales. Les SCD démontrent un dynamisme remarquable, travaillant depuis plusieurs années au sein d'une Commission Documentation de Normandie Université qui fédère leurs initiatives et permet le partage des bonnes pratiques. Cette collaboration de longue date conduit Normandie Université à faire du secteur de la documentation et de l'édition un point central de son développement comme en témoigne la nomination d'une vice-présidente en charge de ce secteur, qui est aussi le porteur de ce projet.

SCD et bibliothèques ont une même volonté d'offrir aux étudiants le meilleur accueil dans leur établissement.

Les différentes bibliothèques impliquées se sont déjà engagées dans l'élargissement des horaires d'ouverture, répondant à l'impulsion du Ministère, des établissements universitaires et des collectivités territoriales. Elles souhaitent par le biais de cette réponse à l'appel à projets, poursuivre et amplifier leurs actions.

Outre l'élargissement des horaires d'ouverture et l'amélioration des services offerts quels que soit l'heure et le jour où la bibliothèque est ouverte, le projet proposé doit améliorer la qualité des services offerts aux usagers.

Le groupe entend donc poursuivre son engagement dans une démarche d'amélioration de la qualité de service. La norme Marianne fait l'objet d'un référentiel (hors labellisation) au SCD de Caen, au Havre et à Rouen. Il s'agit d'avancer collectivement dans une démarche qualité vers la certification, en espérant bénéficier d'un accompagnement en ce sens.

2. FORMATION

PROPOSER UNE
OFFRE ORIGINALE,
DE QUALITÉ,
S'APPUYANT SUR LA
PLURIDISCIPLINARITÉ,
DANS UN
ENVIRONNEMENT
FAVORISANT LA
RÉUSSITE
DES ÉTUDIANTS

L'année 2015-2016 a été marquée par deux dossiers majeurs en matière de formation : l'évaluation de l'offre de formation existante, par le HCERES, et la construction de la prochaine offre de formation 2017-2021 en vue de son accréditation.

Évaluation des formations par le HCERES

À la suite de la réunion organisée au siège du HCERES à destination des établissements de la vague B, à l'automne 2014, une circulaire détaillant les principes et le calendrier de la procédure d'évaluation a été adressée en décembre 2014 aux composantes de l'établissement. Les principales nouveautés par rapport à la précédente campagne d'évaluation y ont été précisées, notamment l'objet de l'évaluation, portant sur les seules formations existantes et non sur les projets de formations pour la période 2017-2021. Les responsables des mentions de licence et de master et des spécialités de licences professionnelles ont eu jusqu'à la fin février 2015 pour constituer les dossiers « formations », lesquels ont ensuite été adressés aux personnes en charge de la rédaction des dossiers « champs de formations ». Ces derniers ont été rédigés conjointement par les directeurs des composantes impliquées dans chaque champ. De la fin avril jusqu'à la fin juin, chaque dossier « formation » a été examiné par deux rapporteurs, membres enseignants-chercheurs de la CFVU, l'un appartenant au domaine de la formation concerné, l'autre lui étant extérieur. Une fiche d'expertise interne a été renseignée par chaque rapporteur, avec pour objectif de relever les points forts, les points faibles et les pistes d'amélioration concernant chaque formation. Il s'est également agi, pour chaque rapporteur, de donner en conclusion son avis global sur l'autoévaluation menée par l'équipe pédagogique et de formuler, le cas échéant, des recommandations. Cette méthode de travail a été suivie afin que l'autoévaluation réalisée par les équipes pédagogiques parvienne telle que formulée par ces dernières au HCERES. L'ensemble des dossiers « formations » a ainsi été examiné dans le cadre d'une douzaine de réunions de la Commission Formations-Evaluations de la CFVU. Lors de ces réunions, ouvertes aux étudiants élus de la CFVU, les deux rapports produits pour chaque dossier de formation ont été présentés et discutés pour aboutir à un rapport unique, après harmonisation des appréciations. Les dossiers insuffisamment renseignés ou dont l'autoévaluation était insuffisamment développée ont fait l'objet d'une « navette » à destination des responsables des formations concernées, pour qu'ils soient retravaillés. À l'issue de ces « navettes », les dossiers ont été réexaminés en septembre par la Commission Formations-Evaluations

de la CFVU. L'ensemble des dossiers d'auto-évaluation a été transmis au HCERES pour le 15 octobre 2015. En mars 2016, le HCERES a communiqué à l'établissement ses rapports d'évaluation par formation et par champ de formations, afin qu'il puisse présenter ses observations sur ces derniers et demander la correction d'erreurs factuelles. À la suite, le HCERES a procédé à plusieurs modifications de ses rapports. Ces derniers, ainsi que les observations de l'université de Caen Normandie, seront publiés sur le site du HCERES. On retiendra également que l'ensemble des formations de DUT a également fait l'objet d'une évaluation, les dossiers d'autoévaluation ayant préalablement été présentés par les trois directeurs des IUT de l'établissement devant la CFVU en septembre 2015.

Élaboration de l'offre de formation 2017-2021 en vue de son accréditation

L'élaboration de l'offre de formation 2017-2021 a été encadrée par deux circulaires des 10 mai 2015 et 16 juin 2015 portant respectivement sur les licences et licences professionnelles, d'une part, et sur les masters, d'autre part. Ces circulaires ont rappelé la nécessité de construire une offre de formation : conforme au cadre national des formations et à la nomenclature des diplômes ; soutenable ; attractive et lisible. À la suite de ces circulaires, le vice-président en charge des formations a rencontré les composantes qui le souhaitent pour expliquer le cadrage proposé et aborder la question nouvelle de la spécialisation progressive en licence. À l'automne 2015, les composantes ont transmis leurs pré-projets de licence, licence professionnelle et master sur la base d'un document type par niveau de diplôme. Ces pré-projets ont été examinés par les enseignants-chercheurs de la CFVU réunis en Commission Formations-Evaluations, sur la base d'une grille d'analyse commune, avec l'aide logistique de la DEVE et d'Isabelle Duchatelle, chargée de mission pour l'élaboration de l'offre de formation. Les observations et avis harmonisés de la CFE sur les pré-projets ont été présentés en CFVU, puis communiqués aux composantes : à l'oral lors de réunions de restitutions auprès des composantes pour les licences, au début du mois de décembre 2015 ; par écrit pour les licences professionnelles et les masters, avant les congés de fin d'année pour les premières et au cours du mois de février pour les seconds. Les composantes ont pu apporter, pour les projets le nécessitant, des corrections ou des précisions, dans le cadre d'une navette. Les fiches AOF (Architecture de l'Offre de Formation) ont été ensuite renseignées par les équipes pédagogiques, et les maquettes modélisées sur un document

Excel, puis sur le logiciel GIROFLE, en vue de l'appréciation de la soutenabilité globale de l'offre de formation. Entre la fin mai et la mi-juin 2016, les fiches AOF ont été relues pour harmonisation. Le dossier d'accréditation de l'offre de formation sera transmis à la DGESIP pour le 12 juillet, après présentation pour approbation par les conseils centraux de l'établissement entre la fin juin et le début du mois de juillet 2016. On précisera qu'un point d'étape a régulièrement été présenté devant la CFVU et le Conseil académique en formation plénière, au cours de l'année 2015-2016.

2.1. POURSUIVRE

LA MOBILISATION POUR L'ATTRACTIVITÉ DE LA LICENCE

2.1.1. FAVORISER LA PLURIDISCIPLINARITÉ & PERMETTRE DES POURSUITES D'ÉTUDES PLUS DIVERSIFIÉES

La rentrée universitaire 2015-2016 a vu l'ouverture de la deuxième année de la licence de Sciences de l'éducation, filière dont l'engouement auprès des néo-bacheliers se poursuit. Confrontée précisément à un nombre de demandes supérieures à ses capacités, l'université de Caen a dû restreindre l'accès à certaines de ses formations de premier cycle en instaurant pour la rentrée 2016-2017 des capacités d'accueil. Ces capacités concernent les formations suivantes : PACES, avec 850 places pour les néo-bacheliers et 50 places pour les réorientations internes ; Psychologie, avec 300 places pour les néo-bacheliers et 100 places pour les réorientations internes ; Sciences de l'éducation, avec 180 places pour les néo-bacheliers et 50 places pour les réorientations internes ; STAPS avec 450 places pour les néo-bacheliers ; Sociologie avec 90 places pour les néo-bacheliers et 55 places pour les réorientations internes dans le parcours Sociologie et anthropologie, et 30 places pour les néo-bacheliers et 5 places pour les réorientations internes dans le parcours Sociologie et Philosophie. On retiendra qu'à la suite de la convention approuvée par le CA de l'établissement en juillet 2015 et passée avec l'Association Pierre Noal, gestionnaire de l'Institut de Formation en masso-kinésithérapie d'Alençon, ont été accueillis pour la première fois, en PACES, en L1 de STAPS et en L1 de Sciences de la vie des étudiants candidats



Rencontres étudiants-entreprises

à une intégration à l'IFMK. Pour la rentrée 2016-2017, un avenant à la convention a été conclu afin de répartir entre ces différentes filières l'ensemble des places ouvertes en première année de formation en masso-kinésithérapie au sein de ce même institut.

Une convention d'application de l'accord-cadre de coopération universitaire entre l'université de Caen Normandie et l'Università per Stranieri Di Siena, en vue de proposer une double diplomation (licence LLCER, parcours Italien) a été conclue.

2.1.2. DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES TRANSVERSALES & LES CERTIFICATIONS

L'université de Caen Normandie a demandé l'accréditation à délivrer le CLES. Depuis 2007, l'université de Caen Normandie est centre certificateur des Certificats Informatique et Internet, les C2i. Le C2i Niveau 1 est organisé de façon transversale et est ouvert de droit à tous les étudiants de l'établissement inscrits en année 1 à 3, licences, DUT, licences pro, formations paramédicales, premières années de l'ESIX. Les étudiants en formation bac +4 et au-delà, ainsi que les stagiaires de formation continue doivent s'acquitter de droits d'inscription. Une plateforme spécifique est à la disposition des dispositifs de certification (<http://certification.unicaen.fr>) et héberge les C2i. Tout étudiant peut préparer et obtenir la certification des compétences pratiques et théoriques du C2iN1 à travers ce dispositif dont l'organisation, dès 2007, préfigurait ce que sont devenus les MOOC (2457 inscrits en 2015-2016). Le travail collaboratif est favorisé et l'encadrement au quotidien assuré par une équipe de 7 à 10 tuteurs (selon les années, 7 en 2015-2016). Ce dispositif se double d'un système d'équivalences avec les compétences pratiques dans des UE de formations disciplinaires. L'étudiant inscrit dans un parcours présentant des heures de formation aux compétences numériques basées sur le référentiel C2iN1 voit ainsi son travail disciplinaire valorisé dans la certification. Certains étudiants (AES, IBFA, LVE, Pharmacie, certains DUT) peuvent même valider l'intégralité des compétences pratiques dans leurs UE disciplinaires, les composantes ayant dédié au moins 40h de formation sur le référentiel C2iN1.

Le paysage est un peu différent pour les C2i Niveaux 2 (635 inscrits en 2015-2016). Seul l'ESPE a mis en place un dispositif spécifique pour le C2i2e (métiers de l'enseignement), les C2i2 métiers du droit et métiers de l'environnement et de l'aménagement durables étant intégrés aux parcours de master correspondants.

2.1.3. FAVORISER LES PASSERELLES

Après approbation du Conseil d'administration de l'établissement, et à la suite de la loi de juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche, l'université de Caen Normandie a conclu avec le Rectorat et l'ensemble des lycées publics de l'Académie, une convention cadre de partenariat fixant le cadre, d'une part, des actions favorisant le continuum Bac-3/ Bac+3 et, d'autre part, des actions relatives aux parcours des élèves et étudiants dans l'enseignement supérieur. En application de cette convention cadre, l'université de Caen Normandie a également conclu avec l'ensemble des lycées publics proposant des CPGE une convention relative à l'inscription des élèves de classe préparatoire dans l'établissement. Cette convention est entrée en vigueur à la rentrée 2015 avec, au 6 avril 2016, plus de 1050 inscrits sur les 1161 élèves des CPGE publiques de l'Académie de Caen. L'université de Caen et le Rectorat ont également travaillé de concert afin de fixer, toujours en application de la loi de juillet 2013, les pourcentages minimaux de bacheliers technologiques dans les DUT.



Rencontres étudiants-entreprises

2.2. VISER L'EXCELLENCE EN MASTER & AUGMENTER L'ATTRACTIVITÉ

2.2.1. OFFRIR DES SPÉCIALITÉS DE MASTER ORIGINALES, ATTRACTIVES, PORTEUSES DE PERSPECTIVES & D'INSERTION

À la rentrée 2015-2016 ont également été déployées les maquettes de la troisième année du diplôme de formation approfondie en sciences médicales, du cycle court de 3^e cycle en sciences pharmaceutiques et de la troisième année du certificat d'orthophonie.

À la suite de l'avis du Conseil d'Etat jugeant illégale, en l'état actuel de la réglementation, la pratique de la sélection en master, l'université de Caen a présenté auprès de la DGESIP une liste de 24 mentions de master pour lesquelles elle souhaitait voir maintenu le principe d'une sélection entre le M1 et le M2. 18 mentions de master ont finalement été retenues par la DGESIP et figurent désormais dans l'annexe du Décret n° 2016-672 du 25 mai 2016 relatif au diplôme national de master. Il s'agit des mentions: Banque finance assurance; Biosciences; Chimie; Document; Droit; Economie fondamentale et appliquée; Electronique, électrotechnique, ondes, automatique; Géographie; Histoire; Langues étrangères appliquées; Management; Psychologie; Santé, soins et sociétés; Sciences biomédicales; Sciences des environnements continentaux et côtiers; Sciences du langage; Sciences et techniques des activités physiques et sportives - STAPS; Sociologie.

2.2.2 RAPPROCHER LES FINALITÉS « PROFESSIONNELLE » & « RECHERCHE »

ESPE : un lien organique recherche/formation

La formation déclinée dans le master MEEF de l'ESPE prend appui sur le pôle fédératif de l'ESPE adossé au pôle FETE de la MRSH et à plusieurs laboratoires de l'UNICAEN.

Ainsi, les étudiants sont amenés à suivre des séminaires fédératifs, des ateliers de recherche et constituent un écrit de recherche à visée professionnalisante commencé lors de l'année de master 1.

Plusieurs axes structurent ce travail : didactiques, professionnalisations, mémoires, cultures, parcours.

L'objectif recherché est de former à des pratiques réflexives tous les étudiants et professeurs stagiaires de l'ESPE pour contribuer à l'évolution de notre système éducatif. Par cette dimension recherche de la formation, les étudiants sont amenés à s'interroger sur les savoirs à enseigner et leur réception par les élèves mais également à penser les apprentissages en tenant compte de facteurs sociaux, psychologiques et culturels.

Les journées d'étude sont une belle illustration de cette dynamique alliant formation professionnelle et recherche, les deux se connectant pour proposer la formation la plus adaptée aux besoins de l'école de demain.

Un DU premier degré et un DU second degré sont habilités cette année permettant d'accueillir et de former tous les professeurs stagiaires titulaires d'un titre requis. Enfin, le dossier de renouvellement d'accréditation de l'ESPE a été mené et adopté unanimement par l'ensemble de nos instances.

2.3. DÉVELOPPER L'OFFRE DE FORMATION D'INGÉNIEURS, DÉFICITAIRE EN BASSE-NORMANDIE

L'année 2015-2016 aura vu l'ouverture de la deuxième année du nouveau diplôme d'ingénieur, spécialité « Systèmes embarqués », proposé par le Département Mécatronique et systèmes nomades de l'ESIX.



2.4. UN DÉVELOPPEMENT MAÎTRISÉ & RÉACTIF

DES LICENCES
PROFESSIONNELLES
EN COHÉRENCE AVEC L'OFFRE
DE FORMATION EXISTANTE

À la suite de son habilitation par la DGESIP, la licence professionnelle Métiers de l'industrie : conception et amélioration de processus et procédés industriels, parcours Lean manufacturing et amélioration continue a ouvert pour la première fois à la rentrée 2015-2016, en alternance.

Cette année a vu l'approbation d'une convention de coopération entre l'université de Caen Normandie et le Centre de formation des Apprentis de Saint-Lô Thère, concernant la Licence Pro conseiller agricole.

2.5. DÉVELOPPER

LES DISPOSITIFS FAVORISANT
L'INTÉGRATION, LA RÉUSSITE
& L'INSERTION DES ÉTUDIANTS

2.5.1. RENFORCER LA LISIBILITÉ DE L'OFFRE DE FORMATION DE L'UNIVERSITÉ TANT À DESTINATION DES ÉTUDIANTS QUE DES PUBLICS EXTÉRIEURS

Les actions destinées à faire connaître l'offre de formation de l'université de Caen Normandie ont été nombreuses au cours de l'année 2015-2016. L'université de Caen Normandie a été présente dans plusieurs salons organisés en région, dont le Salon de l'Étudiant à Caen et le Forum des formations supérieures de l'Orne à Alençon, organisés à l'automne dernier. À cette occasion, le guide des formations de l'université de Caen a été actualisé (comme celui des formations ouvertes sous statut d'apprenti aux fins de collecte de la taxe d'apprentissage). L'université de Caen Normandie a également multiplié les dispositifs d'accueil des lycéens, au cours des journées du lycéen et des journées portes ouvertes organisées par les composantes.



Les services UNICAEN au salon de l'étudiant





UNICAEN dans les lycées 2016

L'opération « UNICAEN dans les lycées », pilotée par la direction de la communication avec la participation d'étudiants, a également été renouvelée et a rencontré de nouveau un vif succès. Des ambassadeurs UNICAEN se sont rendus dans les lycées de la région pour présenter les services et les filières de l'université de Caen Normandie aux futurs bacheliers et les aider à classer plus efficacement leurs vœux de poursuites d'études sur Admission Post-Bac. Cette opération a ainsi complété l'information dispensée par l'Espace orientation insertion - EOI sur les forums des formations et a permis d'aller à la rencontre des lycéens les plus éloignés de Caen. Cette opération a pris diverses formes selon les besoins des établissements : conférences, tables rondes, stand. Entre janvier et mars 2016, cette opération a permis de renseigner plus de 1300 élèves dans l'académie. Depuis le lancement de l'opération en 2013, les élèves de plus de 20 lycées ont pu bénéficier d'UNICAEN dans les Lycées.

2.5.2. CONSOLIDER LES DISPOSITIFS D'ACCUEIL ET D'ACCOMPAGNEMENT DES ÉTUDIANTS ET EN PARTICULIER CEUX QUI ENTRENT EN LICENCE

La 3^e édition du Forum d'accueil des étudiants s'est déroulée du 6 au 8 juillet 2015 en Aula Magna. L'objectif de ce forum est de mieux accompagner les nouveaux étudiants en vue de leur rentrée universitaire. De nombreux services de l'université (DEVE, EOI, DSI, CEMU, SCD, SUAPS, SUMPPS,

Carré international) ont participé au forum pour informer les étudiants sur les inscriptions universitaires, les formations, l'orientation, la rentrée universitaire, la vie étudiante et tous les services offerts aux étudiants de l'université. La mission des vice-présidents étudiants, les associations représentatives des étudiants et le tutorat santé étaient également présent sur le forum. Différentes institutions ont également participé à cet événement pour présenter leurs activités afin de permettre aux nouveaux étudiants de mieux conjuguer études et qualité de vie durant les études universitaires la Région, la Ville de Caen, la SNCF, Twisto, les Bus Verts, la Caisse d'allocation familiale, le CROUS et le Centre régional d'information jeunesse étaient présents. Différentes animations ont été proposées (visite du campus, de l'Espace Orientation Insertion, projections de films, activités culturelles et sportives).

Du 1^{er} au 30 septembre 2015 a ouvert pour la première fois le Guichet unique et d'inscription pour les étudiants étrangers. Ce dispositif avait pour but d'accueillir les étudiants étrangers nouveaux arrivants et/ou en renouvellement d'un titre de séjour dans un espace dédié. Ce nouveau service mis en place à l'initiative du Carré international et de la DEVE a permis aux étudiants étrangers de réaliser leur inscription administrative, de retirer leur carte d'étudiant, ainsi que d'effectuer leur demande de titre de séjour, à l'occasion d'un seul et unique rendez-vous au cours duquel ils ont obtenu toutes les informations nécessaires à leur installation et à leur intégration dans la vie étudiante caennaise.

Le Forum des métiers de la santé : le 20 janvier 2016, l'UFR de Médecine et l'UFR des Sciences pharmaceutiques ont organisé, conjointement avec le Tutorat santé de Caen et la participation de l'Espace orientation insertion, la nouvelle édition de la Journée-Forum des Métiers en Santé · JFMS à destination des étudiants en PACES. Elle s'est tenue peu de temps après le résultat des épreuves de concours du 1^{er} semestre. L'objectif de ce forum est d'une part, d'éclairer les étudiants sur les formations en santé auxquelles le classement en rang utile ouvre droit (médecine, pharmacie, maïeutique, masso-kinésithérapie et odontologie) et d'autre part, de les renseigner sur les formations proposées par les autres composantes de l'université de Caen Normandie, par les établissements de formations paramédicales publiques dans lesquelles ils peuvent, le cas échéant se réorienter. Au travers de stands et de conférences présentant les métiers et les parcours d'étudiants issus de la PACES, près de 300 étudiants ont pu s'interroger sur leur orientation ou possible réorientation à l'issue de cette première année de PACES.

2.5.4. LES PÉDAGOGIES DE LA RÉUSSITE

L'année 2015-2016 a vu la création d'un groupe de travail sur la pédagogie du supérieur. Ce groupe de travail est composé d'enseignants-chercheurs, d'ingénieurs technico-pédagogiques du CEMU et d'administratifs. Afin d'accompagner étudiants comme enseignants vers des transformations pédagogiques au service de la réussite de tous, il était essentiel de disposer d'un espace de réflexion et d'organisation.

La thématique des Journées d'Innovation Pédagogique Normandes 2016 (les évaluations) a été proposée à l'issue des travaux et réflexions de ce groupe de travail.

Plusieurs thématiques et actions concrètes seront abordées au cours du second semestre 2016 : la pédagogie de l'amphithéâtre, vers une approche programme des formations, la place des connaissances de base et fondamentales dans les cursus, la valorisation des activités pédagogiques, la formation aux méthodes agiles pour l'enseignement et des visites/observations bienveillantes des pratiques d'enseignement (sur la base du volontariat).

Journées d'innovation pédagogiques normandes · JIPN 2016

Les secondes JIPN, organisées par le CEMU et le réseau Communotoc de la Région Normandie, se sont tenues les 29 et 30 mars 2016. L'ensemble des interventions est en ligne sur le lien suivant :

https://www.canal-u.tv/producteurs/centre_d_enseignement_multimedia_universitaire_c_e_m_u/cemu/jipn2016.

Le fil rouge de ces journées était l'évaluation, avec trois conférences plénières et une table ronde. Nous avons eu le plaisir d'accueillir Marcel Lebrun (Université de Louvain), Patricia Arnault (Université de Poitiers) et Stéphane Amiard (Université d'Angers) ainsi que nombre de nos collègues devant une centaine de participants.

La capitalisation sur les travaux de ces journées est en cours, en particulier au sein du groupe de travail Pédagogie du Supérieur et de la soumission de deux projets FEDER pour le financement de plateformes de jeux sérieux (présentation de JKub dans les « learning pitches » des JIPN).



Dispositif InitiaTICE et formations

Accompagner les enseignants au développement de leurs pratiques pédagogiques numériques, valoriser les initiatives, les expérimentations et les innovations pédagogiques, c'est l'objectif du dispositif initiaTICE mis en place par l'équipe du CEMU depuis 4 ans. Ce dispositif couvre 5 axes essentiels pour le développement des usages du numérique :

- La formation des enseignants par des ateliers et par la mise à disposition de supports d'aide sur les outils numériques et leurs usages.
- L'organisation de rencontres et d'échanges de pratiques d'enseignants.
- La valorisation de projets de pratiques pédagogiques numériques.
- La médiatisation et la diffusion de contenus en ligne.
- L'accompagnement à la conception et la diffusion d'une offre de formation mixte.

L'offre de formation du CEMU s'est développée sur l'année 2014-2015 avec la mise en place de 2 nouveaux ateliers :

- Un atelier « Vers un enseignement mixte » : cet atelier d'une demi-journée a pour objectif de sensibiliser les enseignants au potentiel d'une plateforme pédagogique, en appui du cours en présentiel, dans le cadre de classes inversées, pour évoluer vers un enseignement mixte.
- Un atelier « Concevoir des tutoriels vidéos (screencasts) » : cet atelier d'une journée a pour but de rendre autonomes les enseignants et personnels dans la scénarisation et la conception de tutoriels vidéos / présentations enrichies.

Ces formations sont intégrées dans le plan de formation des personnels de l'université.

Bilan et constats

On constate pour l'année universitaire 2014-2015 :

- Une stabilité des accompagnements individuels
- Une nette évolution sur le nombre de formations sur-mesure dispensées sur site, auprès des équipes pédagogiques (9 au total contre 2 l'année précédente)
- Une nette diminution des inscriptions sur les ateliers Moodle niveau 1, une grande majorité des enseignants est maintenant autonome sur l'utilisation de la plateforme
- Une augmentation des inscriptions sur les ateliers Moodle niveau 2 : les enseignants souhaitent maintenant développer leurs pratiques des outils collaboratifs et d'évaluation
- Un développement des demandes d'intervention auprès des étudiants

Valorisation de projets

de pratiques pédagogiques numériques

L'objectif de cet appel à projets est de favoriser l'émergence d'expériences pédagogiques innovantes et ainsi de valoriser l'usage du numérique dans la pédagogie universitaire. Le quatrième appel à projets initiaTice a été lancé en mars 2015. Avec le contexte de la loi ESR de 2013, le CEMU a orienté cet appel à projet pour soutenir et accompagner toute démarche d'intégration du numérique dans les enseignements universitaires. Cet appel à projet 2015 favorisait donc tout projet de création ou transformation de tout ou partie de cursus en enseignement hybride porté par une équipe pédagogique. Chaque enseignant sélectionné pour réaliser son projet avec l'assistance pédagogique et technique du CEMU porte sur le volet « Service fait » de sa feuille de service un volume de 5 à 10 heures équivalent TD financées par le CEMU. Pour les projets nécessitant un volume d'heures plus important, d'autres moyens de financement peuvent être étudiés : appels à projets nationaux et inter-universitaires (universités numériques thématiques).

Liste des projets retenus :

- « L'éducation musicale par le média radiophonique » (Damien CINEUX, ESPE) : scénarisation et production d'un enseignement hybride.
- Accompagnement enseignement mixte » mécatronique et systèmes nomades ESIX
- « Enseignement mixte d'introduction à la programmation réseaux et automates industriels » (Vincent VANASSCHE),
- RTOS « Exécutifs temps réels » (Basile DUFAY),
- Stabiliser les prérequis généraux en mathématiques (Sébastien SAEZ),
- Électronique des circuits intégrés S6SE23 (Sébastien SAEZ)
- Orthophonie - « TP guidés sur l'oralité du jeune enfant » : développement d'une banque de vidéos avec captations en crèche et mise en place d'espaces de cours hybrides.
- « S'exprimer en norvégien » (Jorn RISETH, UFR LVE) : cours hybride avec exercices interactifs et activités collaboratives.
- « Système de vote électronique au moyen des téléphones portables » (Damien LEGALLOIS, UFR Médecine) : migration d'une application vers Moodle/activité test
- « Univers de l'enseignement des mathématiques » (Ruben RODRIGUEZ, ESPE) : Espace collaboratif sur l'enseignement des mathématiques
- « Optimisation des séances de TD présentiels dans un contexte de CM/TD » (Jean-Marc ROUTOURE, UFR Sciences)

Au total, ce sont 8 heures qui ont été attribuées pour chaque projet.

MOOC / SPOC : formation en ligne innovantes

Le MOOC « Soyez acteur de la sécurité de l'information » a été réouvert en SPOC (cours restreint à une population d'apprenants spécifiques) aux membres du réseau Communot en juin 2015 et dans le cadre du plan de formation de l'établissement aux personnels du site de Cherbourg. Ces expériences et savoir-faire du CEMU sont désormais bien reconnus. L'IAE a obtenu un appel à projet France Université Numérique - Opalim (une OPCA du secteur agro-alimentaire) pour la création et l'ouverture d'un module certifiant sous la forme d'un SPOC : « Former et développer les compétences dans le secteur alimentaire ». Ce module sera à nouveau proposé fin 2016 sous la forme d'un MOOC, donc largement ouvert.

Expérimentations de télé-surveillances d'examens à distance

Les étudiants que nous savons désormais former intégralement à distance ne comprennent plus devoir venir dans l'établissement ou sur un site partenaire pour passer les examens. Une expérimentation encore en cours a été entreprise afin d'évaluer un dispositif de vérification d'identité et de surveillance des candidats permettant le passage d'examens depuis le domicile. Ce dispositif a de plus l'avantage de pouvoir faire composer tous les étudiants ou stagiaires de Formation Continue au même moment, quel que soit leur fuseau horaire, ne nécessitant ainsi qu'un seul sujet d'examen. Un rapport préliminaire a été publié sur le site du MENESR : <http://www.sup-numerique.gouv.fr/cid100211/premiers-resultats-de-l-experimentation-de-tele-surveillance-d-epreuves.html>

2.5.5. S'APPROPRIER PLEINEMENT LA MISSION D'AIDE À L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Cette année encore, une attention particulière a été portée par l'établissement à la question de l'aide à l'insertion professionnelle de ses étudiants.

L'Espace Orientation Insertion

L'EOI continue de déployer son expertise au service des étudiants et de la communauté universitaire. L'Espace accueille les étudiants et les lycéens pour les informer et les conseiller de manière individuelle ou dans le cadre d'ateliers collectifs mais appuie également de plus en plus les composantes dans la démarche du Projet Professionnel et Personnel de l'Étudiant ou dans des démarches plus ciblées d'aide à l'insertion.

Ces collaborations deviennent de plus en plus nombreuses : UFR SEGGAT, UFR HSS, IBFA, UFR de Droit, UFR Sciences, etc.

Ces actions à destination des étudiants et en collaboration avec le monde socio-économique ont été riches et variées.



Le Forum OSE! Objectif Stages Emplois!

Cette année, l'EOI de l'université de Caen Normandie s'est associé à l'IUT de Caen et à l'UFR Sciences pour proposer un nouvel événement : le forum Objectif stages emplois! · OSE! Organisé mardi 19 janvier 2016 sur le campus 2, ce forum avait pour objectif de permettre aux étudiants, à la recherche d'un stage ou d'un premier emploi, de rencontrer des professionnels des secteurs du commerce et de l'industrie. Plus de 50 entreprises ont répondu à l'appel et étaient présentes au sein de l'espace recrutement. De nombreux étudiants ont ainsi pu profiter de l'opportunité pour discuter avec les professionnels présents et déposer leurs candidatures pour trouver un stage ou un premier emploi. Un espace conseil était aussi à disposition des candidats qui ont pu s'exercer aux entretiens d'embauche dans le cadre de l'atelier « convaincre en cinq minutes », améliorer leur CV ou encore profiter de nombreux conseils pour se préparer à la recherche du premier emploi. Plus de 1 000 étudiants ont participé à cette journée. Les étudiants du département Technique de commercialisation de l'IUT de Caen ayant notamment participé à la promotion de l'événement dans le cadre d'un projet tuteuré ont pu mesurer tout l'impact de la campagne de communication qu'ils ont mise en place.

3^e édition du Focus Sciences

Cet événement porté par l'EOI et des enseignants-chercheurs de l'UFR de Sciences a encore pris de l'ampleur cette année en offrant aux étudiants de masters de mathématiques et d'informatique un programme complet. La semaine a débuté par une conférence sur le thème « Connaître et prospecter le marché de l'emploi » animée par une consultante de l'APEC. Dans le cadre des ateliers de l'EOI, les étudiants ont appris à valoriser leur formation et leurs expériences pour mieux communiquer. L'EOI s'est aussi associé à l'entreprise Ekimetrics pour recevoir en entretien de recrutement des étudiants dont les dossiers de candidature avaient été préalablement sélectionnés pour un stage de fin d'études. Cette semaine a également été marquée par le succès des Cafés des métiers, où des professionnels ont pu répondre aux questions des étudiants. Il est à noter que le succès de cette 3^e édition repose sur les réseaux développés par l'Observatoire UNICAEN, les enseignants-chercheurs et l'équipe de l'Espace orientation insertion.

De plus tout au long de l'année, l'EOI a proposé et animé de nombreux ateliers en faveur des étudiants (se réorienter après une année universitaire ; construire son projet professionnel ; connaître et prospecter le marché de l'emploi ; intégrer une filière sélective ; rédiger son CV et sa lettre de motivation en anglais ; préparer son entretien de sélection ; valoriser ses formations et expériences), en faveur des enseignants (accompagnement de projets « insertion professionnelle », découvrir la démarche PPE ; s'approprier les enquêtes d'insertion ; sensibilisation aux évolutions du marché et de l'emploi), ainsi que des témoignages métiers des diplômés d'UNICAEN ou encore des cafés des métiers.

Il s'investit également pleinement dans les manifestations extérieures à notre établissement (forums et salons) afin de faire connaître l'offre de formation de l'université aux futurs étudiants et à leurs familles.

2.6. FAVORISER LA FORMATION

TOUT AU LONG DE LA VIE

De nouveaux diplômes universitaires ont été validés pour être proposés aux étudiants de la formation continue :

- DU Caen-Norvège 2 - Carré international ;
- DU Chorégraphe : un métier - STAPS ;
- DU Ostéopathie clinique et fonctionnelle - UFR de médecine ;
- DU Conseil-Territoires en transition et habitat - UFR SEGGAT

Des demandes d'habilitation à délivrer des capacités de médecine ont aussi été déposées en :

- Angiologie ;
- Évaluation et traitement de la douleur ;
- Médecine et biologie du sport.

L'université de Caen Normandie a répondu fin 2015 à l'appel à manifestation d'intérêt concernant le développement de la formation continue. Si le projet proposé par l'université a été retenu pour l'audition, il n'a pas été retenu au final. Néanmoins cela a permis de poser les bases de la politique de développement de la formation continue à l'université de Caen Normandie à travers trois actions : conforter le modèle économique, développer le numérique, améliorer l'organisation pour plus de lisibilité.

Une convention de partenariat entre l'université de Caen (IAE) et le Centre de Formation de la Profession bancaire a été mise en place.



Soirée FSDIE 2016

2.7. RENFORCER LA STRUCTURATION ET L'ANIMATION TRANSVERSALE

DE LA POLITIQUE DE L'UNIVERSITÉ EN FAVEUR DE LA VIE ÉTUDIANTE

Le baromètre du magazine L'Étudiant 2015 classe toujours Caen en 1^{re} position des grandes villes universitaires pour la vie étudiante. Cet excellent classement s'explique pour plusieurs raisons :

- Une vie associative très importante – plus de 80 associations sont hébergées sur les différents campus,
- Une représentation étudiante très active dans les différents conseils et commissions qui démontrent la volonté de l'université d'intégrer les étudiants dans le processus de décision,
- Une Maison de l'étudiant (et ses satellites dans les sites distants) co-gérée par le CROUS et l'université qui aide à la réalisation des projets étudiants, propose des spectacles de qualité (elle possède une salle de spectacles de 140 places), développe les pratiques amateurs et organise chaque année de grands rendez-vous : Les Fous de la Rampe pour le théâtre qui a permis la naissance de talents comme ceux de David Bobée, aujourd'hui directeur du

Centre Dramatique National de Normandie-Rouen, ou de Thomas Jolly qui a reçu le Molière 2015 du meilleur metteur en scène et qui a couronné cette année la compagnie Le Temps qui court ou Le Tremplin Phenix live pour la musique qui vient de consacrer le groupe Mercury Tales. Ces spectacles vont se produire à l'automne sur tous les sites de la COMUE

- Lieu de vie, lieu de rencontres, la MDE située à côté de la nouvelle MLI est importante aussi pour l'intégration des étudiants étrangers.
- Le Fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes · FSDIE a un rôle très important d'encouragement des initiatives étudiantes. Entre 2007 et 2015, le nombre des projets financés est passé de 19 à 72. Devant cette augmentation et pour permettre d'aider les meilleurs projets – ceux qui ont de véritables retombées sur la communauté universitaire – la commission du FSDIE a élaboré, en janvier 2015, une nouvelle charte qui précise les critères d'attribution. Cette commission a décidé d'instaurer une journée de retour d'expérience – celle-ci a eu lieu le 27 janvier 2016 et a mis à l'honneur 11 réussites étudiantes entre autres l'épicerie solidaire Agoraé, les actions humanitaires au Burkina Faso et au Togo, le stage préparatoire tutorat santé, la radio étudiante du site universitaire d'Alençon-Damigny... La commission FSDIE a rappelé également son souhait de valoriser certaines initiatives étudiantes en améliorant leur visibilité. Une prochaine refonte du site de l'université renforcera cette visibilité.

Ces initiatives étudiantes seront aussi intégrées dans le cursus universitaire par le biais de l'engagement étudiant. La prochaine offre de formation intégrera un EC autour de 4 types d'engagement :

- Engagement artistique et culturel: organisation de manifestations artistiques ou culturelles pour promouvoir la vie étudiante de l'établissement.
- Engagement associatif et engagement solidaire: responsabilité et actions au sein d'une association partenaire de l'université au niveau local ou d'une association reconnue au niveau national.
- Engagement universitaire: mandat au sein des conseils centraux ou de composantes de l'université, du CROUS, de la COMUE, engagement non rémunéré, ni indemnisé au service de l'université.
- Engagement sportif: représentation de l'université dans des compétitions et organisation de manifestations sportives pour le compte de l'université.

Le dernier rapport d'évaluation de l'AERES, tout en reconnaissant que « la vie culturelle et associative [était] foisonnante », regrettait « l'absence de comité de pilotage ». L'élection, en 2014, (et sa réélection en 2016) d'une Vice-Présidente chargée à la fois de la vie étudiante et de la culture permet désormais ce pilotage. Depuis deux ans des liens étroits se sont tissés avec les partenaires culturels de la région: théâtres, cinémas d'art et d'essai, musées... tous ont montré leur volonté de travailler avec l'université pour permettre aux étudiants un meilleur accès à la culture. Grâce aux jumelages avec la DRAC (une grande convention-cadre a été signée entre l'université, la DRAC et le CROUS en 2015), de nombreux projets sont subventionnés pour 2016-2017 qui permettront l'implication d'étudiants de différentes composantes ou laboratoires: l'IUT de Cherbourg associé à un festival de musique, la MRSH et le film documentaire, le laboratoire de neuropsychologie et la danse.



Inauguration des JACES 2016

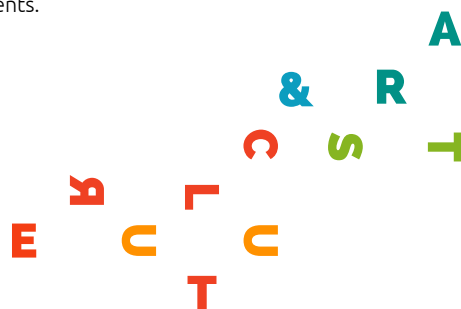
Fin juin, c'est un avenant consacré à la culture qui sera signé entre la Ville de Caen et l'université pour formaliser ces échanges souhaités entre les différents acteurs culturels de Caen et l'université.

Les deuxièmes JACES dans notre établissement ont été un succès. Événement majeur cette année, les artistes étudiants, personnels et enseignants ont été mis à l'honneur dans le cadre d'une grande exposition dans l'Aula Magna. 74 artistes ont ainsi pu faire découvrir leurs œuvres à un public nombreux et intéressé. La diversité des 84 œuvres exposées (photographies, sculptures, peintures, collages) a donné un aperçu de la grande variété des talents amateurs.

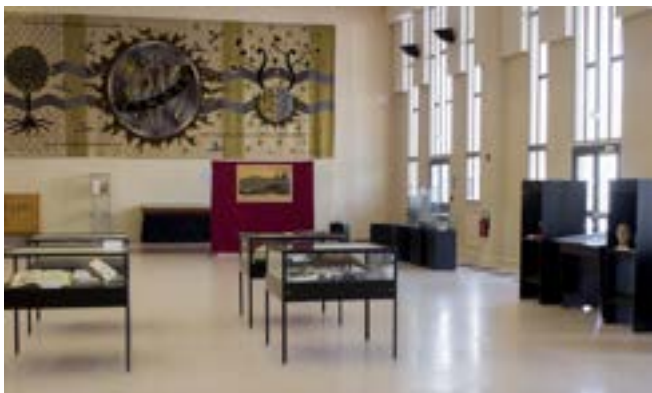
Invité de cette deuxième édition, Thomas Jolly, metteur en scène prodige et ancien étudiant de l'université de Caen, a convié le public à une immersion au cœur de son dernier spectacle Richard III. Sur la pelouse du Campus 1, derrière la galerie vitrée, est apparu un mystérieux container invitant les visiteurs à plonger dans l'esprit tortueux de Richard III. Cette visite a drainé de nombreux curieux.

Pour prolonger l'expérience, la BU Droit-Lettres a accueilli quatre représentations de L'Affaire Richard de Julie Lerat-Gersant (ancienne étudiante elle aussi de l'université de Caen), petite forme racontant la genèse du personnage de Richard III. Les spectateurs ont ainsi pu en découvrir un peu plus sur ce monstrueux héros. Enfin, une conférence dans l'Amphi Daure a accueilli Thomas Jolly, qui a pu présenter son parcours et son travail de metteur en scène.

Concerts, projections cinématographiques et spectacles de danse ont aussi rythmé cette semaine riche en événements.



Le container de Richard III



Exposition le Cabinet de curiosités

Mais si les JACES sont un moment privilégié dans la vie culturelle de l'université, celle-ci ne se résume pas à ces quelques jours de printemps. D'autres rencontres, d'autres moments forts ont parsemé le calendrier universitaire : la visite d'Arnaud Desplechin venu parler de Truffaut, celle de Frederick Wiseman, l'un des plus grands documentaristes du monde qui a présenté *In Jackson Heights*, son dernier film ont été, parmi d'autres événements, deux rencontres exceptionnelles sur le campus.

La valorisation du patrimoine très riche de l'université est aussi l'un des axes importants de la mission de la vice-présidence culture : lors des Journées du patrimoine (19-20 septembre 2015) l'exposition *Le Cabinet de curiosités* a montré certains objets et documents détenus dans les petits musées disséminés sur les Campus. Les œuvres d'art du 1% artistique (qui sont dispersés dans les différents bâtiments de l'université) sont désormais visibles sur les immenses kakemonos qui descendent de la mezzanine de l'Aula Magna.

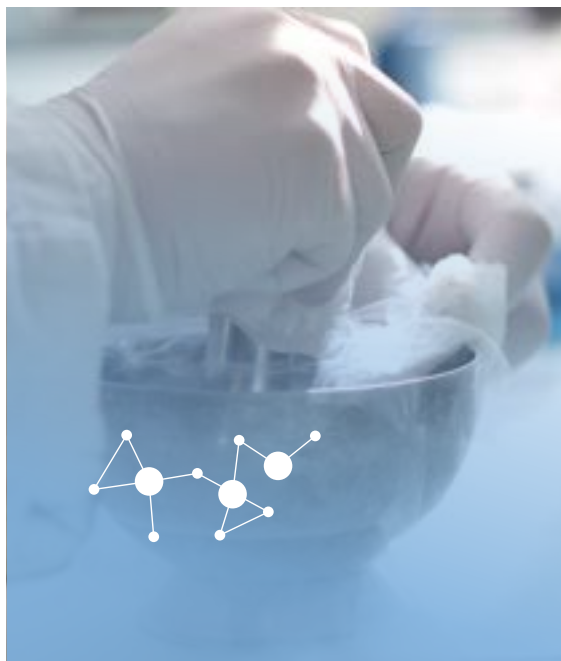
Cette fin d'année universitaire verra la naissance d'une commission culture : le but de cette commission sera de réfléchir aux différentes actions destinées à promouvoir la culture à l'université et d'intégrer étudiants et personnel – administratif et technique, enseignant – dans ce processus. Pour être réellement efficace cette commission aura besoin de référents – enseignant, personnel et étudiant dans chaque composante – pour faire remonter les projets, proposer des idées, coordonner les actions entre les différents services, organiser des manifestations – théâtre, cinéma, exposition, événement musical... Le rôle de cette commission sera d'examiner ces projets pour aider à les mettre en œuvre en proposant des partenariats, en leur donnant une visibilité par tous les moyens de communication de l'université et pour les projets les plus originaux en les aidant financièrement.

3. RECHERCHE & VALORISATION

STRATÉGIE
D'EXCELLENCE,
TRANSVERSALITÉ
& GOUVERNANCE
OPÉRATIONNELLE



L'ouverture au CRAHAM des sarcophages trouvés lors des fouilles archéologiques à Flers



3.1. ORGANISER

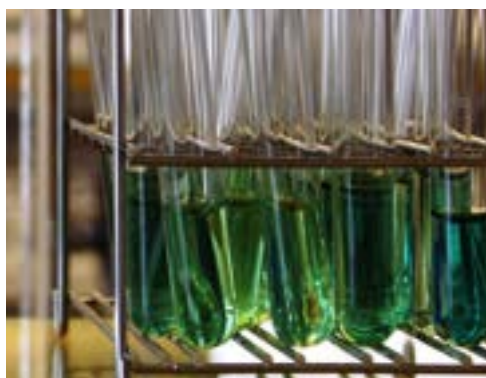
LA RECHERCHE DANS LE CADRE DE TROIS PÔLES FÉDÉRATEURS, PORTEURS DE TRANSVERSALITÉ, DE PARTENARIATS ET DE DYNAMIQUE D'EXCELLENCE

La présentation s'attardera sur quelques événements qui ont jalonné la vie scientifique de l'établissement.

L'année 2015-2016 a été fortement marquée par le processus d'évaluation des unités de recherche de l'établissement par le HCERES.

Après la réalisation de l'autoévaluation, les laboratoires ont transmis à la commission de la recherche leur projet d'unité pour la période 2017-2021. Cette phase a fortement mobilisé toute la communauté universitaire, que ce soit au sein des unités de recherche, des structures fédératives ou de la commission d'évaluation et des finances de la commission de la recherche ainsi que des services de la DRI.

Des réunions avec les directeurs des unités de recherche par pôle ont également été organisées afin de réfléchir sur le projet d'établissement qui devra être présenté dans les instances en juin-juillet 2016 avant transmission au ministère.



3.2 CONFORTER

LA TRANSVERSALITÉ DES ACTIVITÉS DE RECHERCHE DANS LE CADRE DE 4 THÉMATIQUES AUX INTERFACES DES DISCIPLINES

3.2.1. ENVIRONNEMENT

L'année 2015-2016 a été une nouvelle fois marquée par des réussites importantes dans le domaine de la recherche sur les énergies marines renouvelables · EMR.

En juillet 2015, l'Agence Nationale de la Recherche · ANR a lancé le premier Appel à Projets sur les énergies marines renouvelables dans le cadre de l'action « Instituts pour la Transition Énergétique » · ITE du Programme des Investissements d'Avenir · PIA. L'ambition de cet appel à projets, mené en liaison étroite avec France Énergies Marines · FEM, est le développement de la filière française des énergies marines renouvelables par l'établissement de connaissances et d'outils précompétitifs de recherche amont et industrielle. Au total, 10 M€ seront alloués à la recherche et l'innovation sur une période de trois ans. Lors de cette première édition, ce sont 4 M€ d'aides qui ont été attribués.

Les dossiers ont été examinés par un jury interministériel et dix lauréats ont été désignés. Les principales thématiques couvertes par ces projets sont la caractérisation des sites de production, la modélisation et l'évaluation des impacts environnementaux et les innovations technologiques. Les chercheurs des laboratoires de l'UNICAEN assurent le portage de trois des dix projets retenus, ce qui place notre université au premier plan national en matière de recherche dans ce domaine :

- HYD2M (Hydrodynamique du Raz Blanchard : Mesure et Modélisation) porté par le laboratoire Morphodynamique continentale et côtière (M2C, UMR 6143) ;
- THYMOTE (Turbulence Hydrolienne : Modélisation, Observations, Tests en bassin) porté par Laboratoire universitaire des sciences appliquées de Cherbourg (LUSAC, EA 4253) ;

- TROPHIK (impact des éoliennes offshore et des autres activités anthropiques sur le fonctionnement des réseaux trophiques côtiers) porté par le laboratoire Biologie des organismes et écosystèmes aquatiques (BOREA, UMR 7208).
- L'UNICAEN participe également à un quatrième projet, le programme PHYSIC piloté par le Service hydrographique et océanographique de la Marine (SHOM).

Ces projets sont nés du partenariat entre l'université de Caen Normandie et la société publique locale Ouest Normandie Énergies Marines (SPL ONEM), qui structure la filière EMR en Normandie.

La Recherche EMR est structurée au sein de l'université de Caen Normandie dans un groupement dénommé GREENMAR (Groupe de recherche sur les énergies marines renouvelables), qui fédère 21 laboratoires et travaille en étroite collaboration avec le Comité Technique Recherche et Innovation d'ONEM. Cette recherche s'articule autour de cinq thématiques principales, relatives à l'implantation et l'impact environnemental des dispositifs EMR ; la production et le stockage de l'énergie ; les matériaux polymères et composites pour les EMR ; les nouveaux agents biocides et anticorrosion ; l'acceptabilité des EMR.



3.2.2. IMAGERIE

L'année 2015-2016 a vu l'aboutissement du chantier de l'extension de la MRSH financé dans le cadre du Contrat de Plan État Région.

Le CIREVE anime maintenant une plate-forme de réalité virtuelle normande, unique en son genre sur le territoire français. Elle est composée d'une salle immersive quatre faces de 45 m², équipée d'un tapis roulant particulièrement adapté pour l'analyse de la marche en temps réel (GRAIL de Motek Medical). Dans le cadre d'activités de formation, cette salle peut interagir avec l'amphithéâtre contigu de 150 places. Cette plateforme ouvre des perspectives très importantes pour de nombreuses disciplines (histoire, médecine, Staps...) car elle est adaptée pour la préparation, la mise en œuvre, et le suivi d'une grande variété d'expérimentations. Le matériel est aujourd'hui opérationnel et sa mutualisation est déjà effective. À l'initiative du CIREVE, toute la communauté des utilisateurs de la réalité virtuelle se réunira le 19 octobre lors du séminaire VIRTUALIA pour réfléchir aux potentialités de ces outils: perception d'un monde restitué, modes de navigation en mondes virtuels etc.

Le laboratoire GREYC a développé un logiciel de traitement d'images open source G'MIC (GREYC's Magic for Image Computing) qui permet de manipuler des images génériques (<http://gmic.eu/>). Il offre de nombreuses possibilités telles que le chargement, la sauvegarde, le traitement, la visualisation, la conversion d'images ou de groupes d'images multi spectrales en 1D, 2D et 3D. Il a atteint les deux millions de téléchargements cette année et a été particulièrement mis à l'honneur dans le blog pixls.us (<https://pixls.us/blog/2016/05/g-mic-1-7-1/>) consacré à la retouche d'image.



La salle immersive

3.2.3. NUMÉRIQUE

D'autres travaux du GREYC ont reçu une visibilité médiatique importante cette année (Journal du CNRS, M6, presse écrite) sur le thème de la biométrie comportementale et notamment sur la reconnaissance d'individus par analyse de la dynamique de frappe au clavier. Cette nouvelle méthode d'authentification, dite « frappologie », permet de reconnaître un individu à sa façon de saisir un texte sur un clavier ou un smartphone. La frappologie vient compléter et renforcer les dispositifs de sécurité sur internet, en complément du mot de passe pour réduire les risques d'usurpation d'identité, et pour contrôler l'accès des forums de discussion, des services de banque en ligne et des sites de e-commerce.

Le 8 février 2016 le projet COACHES a été présenté à la presse, à Caen, dans la galerie des Rives de l'Orne. Le projet COACHES, ou « Cooperative autonomous robots in complex and human environments », est un projet ayant pour vocation de déployer un système multi-robots dans l'espace public. C'est un projet de recherche européen porté par le laboratoire GREYC en partenariat avec: l'université de Caen Normandie (France), Sapienza University of Rome (Italie), Vrije Universiteit Brussel (Belgique) et Sabanci Universitesi (Turquie). Les robots autonomes offrent des services aux visiteurs, en les informant des promotions en cours, leur permettant de se repérer ou encore les aidant à prendre les transports en commun.

Le programme CPER pluridisciplinaire associant plusieurs dizaines de chercheurs SHS STIC, NUMNIE a démarré, il porte de nombreuses innovations dans le domaine du document et de l'écrit numérique. Le CNRS a décidé en 2015 que la chaîne d'édition numérique de Caen MÉTOPE serait désormais le standard des revues qu'il soutient. Charge a été donnée à la MRSH d'assurer cette mutation. En décembre 2015 le comité directeur des TGIR a inscrit dans la feuille de route du MESR une nouvelle infrastructure nationale de recherche Numérique pour l'édition et la diffusion de la production scientifique · NUMEDIF pour l'écrit numérique co-portée par la MRSH et la FMSH (Fondation Maison des Sciences de l'Homme). NUMEDIF propose un ensemble d'outils et de méthodes pour l'édition structurée permettant d'organiser production et diffusion papier et numérique dans un environnement normé à fort potentiel d'interopérabilité.

3.2.4. MÉMOIRE

Suite aux attentats du 13 novembre 2015, le président du CNRS a lancé un appel à la communauté scientifique pour faire émerger des initiatives autour de ces événements qui ont frappé la France. Francis Eustache, directeur de l'UMR-S 1077 Neuropsychologie et neuroanatomie fonctionnelle de la mémoire humaine et Denis Peschanski, directeur de recherche du CNRS ont répondu à cet appel en proposant le projet « 13 novembre » qui vise à étudier sur un temps long (12 ans) l'évolution de la mémoire des attentats. Cette étude longitudinale s'appuie sur les témoignages de 1000 personnes volontaires, recueillis au cours de 4 campagnes d'entretiens successives. 4 profils de témoins, plus ou moins directement liés aux attentats, ont été identifiés. Une grande partie des entretiens seront filmés et seront conservés à des fins patrimoniales par l'INA. Une étude en imagerie cérébrale sera également menée au centre CYCERON afin d'évaluer l'impact des chocs traumatiques sur la mémoire et leurs manifestations dans le cerveau. Outre le CNRS et l'INSERM, le programme associe, dans une démarche transdisciplinaire, l'université de Caen Normandie, l'EPHE, l'INA, le CREDOC ou encore le ministère de la Défense. Un financement de 2 M€ a d'ores et déjà été obtenu du CGI et affecté par via l'ANR à l'Equipex MATRICE. Ce projet devrait permettre au site de Caen de rayonner au niveau national et international compte tenu des retentissements que ne manqueront pas d'avoir ces travaux de recherche.



Programme de recherche transdisciplinaire
13-Novembre

3.3. INSCRIRE LES DOMAINES D'EXCELLENCE DE L'UNIVERSITÉ DE CAEN NORMANDIE

DANS LA DYNAMIQUE DES OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT D'AVENIR & DES GRANDS PROJETS NATIONAUX

La nouvelle vague de l'appel d'offres Écosystèmes d'Excellence du Programme Investissements d'Avenir a constitué un volet important du travail de l'année 2014-2015. Une organisation opérationnelle associant milieu académique, collectivités, pôles de compétitivité, filières, représentants du monde culturel, avait été mise en place afin de structurer un projet d'I-SITE (Initiatives Science – Innovation – Territoires – Économie) déposé par la COMUE en janvier 2015.

Cette candidature a permis d'inscrire tous les domaines d'excellence de la recherche caennaise dans les programmes d'action proposés dans la réponse à l'appel à projets. Structurée autour de trois programmes stratégiques (i. Énergies, Matière, Matériaux, Propulsion; ii. Innovations Diagnostiques et Thérapeutiques; iii. Numérique, Patrimoine, Mémoire) et d'un programme en développement (Continuum Terre-Mer), cette réponse visait à soutenir à la fois le cœur de métier des laboratoires sur des sujets fondamentaux faisant l'objet d'une grande reconnaissance au niveau international (physique, matériaux, innovation en santé, numérique et sciences humaines et sociales) recouvrant ainsi les axes d'excellence du contrat en cours de l'université de Caen mais également des thématiques à fort enjeu sociétal et/ou en fort lien avec les enjeux économiques territoriaux pour lesquels les laboratoires disposent de compétences indéniables. Dans ce dernier cas, les sujets recouvraient en grande partie les axes transverses du contrat d'établissement, notamment l'environnement, le numérique et la mémoire. Les thèmes retenus sont également en parfaite cohérence avec la stratégie de spécialisation intelligente régionale dont la définition avait fait l'objet de nombreuses consultations l'année précédente et en cohérence également avec les projets financés dans le cadre du CPER et du CPER.

Cette première candidature n'a pas été retenue par le jury international mais son évaluation a permis de cerner les

points d'amélioration du dossier et d'envisager un nouveau dépôt lors de la seconde vague. La communauté s'est de nouveau mobilisée depuis plusieurs mois pour parfaire le projet. Le périmètre scientifique qui n'avait pas été remis en cause par le jury a été conservé. En revanche, un travail important a été effectué pour resserrer la gouvernance et renforcer les liens avec le secteur économique et les filières.



Analyses au Centre universitaire de ressources biologiques

3.4. CONFORTER

PAR UNE MUTUALISATION DES ACTIVITÉS DE VALORISATION, DE TRANSFERT DE TECHNOLOGIES & LA CRÉATION D'ENTREPRISE

La mise en place en 2015 de Normandie Valorisation dans le cadre de la COMUE a permis d'initier la mutualisation des activités de valorisation et de transfert de technologies à l'échelle normande. Les établissements sont étroitement associés à cette mise en place et des réunions régulières avec la directrice de Normandie Valorisation sont organisées. Le fonds de maturation géré par cette dernière est l'instrument qui manquait jusqu'à présent aux établissements de Normandie Université. Ce fonds permettra de déposer des brevets et d'amener à maturation des projets innovants afin qu'ils puissent être valorisés soit sous forme de transfert de technologies vers des entreprises existantes, soit sous forme de création de start-up via l'incubation. Actuellement, la Normandie est dotée de 2 incubateurs : Normandie Incubation dont l'UNICAEN est membre fondateur, situé à Caen, et SEINARI, situé à Rouen. Ces deux incubateurs normands ont été invités par la région et l'État à fusionner. Un premier projet de fusion a été présenté et devrait être mis en œuvre très rapidement. Cette évolution permettra de conforter la création d'entreprises en région. L'agence de développement AD'N jouera quant à elle un rôle de « booster » pour les start-up disposant d'un fort potentiel à travers un « accélérateur » d'entreprises innovantes.

L'ensemble de ces instruments devraient permettre de conforter la place de la valorisation de la recherche en Normandie.

Le Ministère et le CGI ont d'ailleurs reconnu récemment le travail déjà réalisé par Normandie Valorisation en lui allouant une dotation de 3 M€ pour soutenir l'expérimentation normande, en l'absence de SATT, dans le domaine de la valorisation.

3.5. UNE POLITIQUE DOCUMENTAIRE STRUCTURÉE POUR RÉPONDRE AUX ENJEUX DE LA RECHERCHE & DE LA FORMATION

Les bibliothèques deviennent des lieux accessibles et adaptés aux usages numériques autant qu'à l'émergence de pratiques collectives de travail, de création et d'innovation : des lieux hybrides. Ce sont des lieux de sociabilité qui participent d'une culture de l'accueil. À ce titre, l'année universitaire a été marquée par l'inauguration officielle de la nouvelle bibliothèque universitaire de Santé au PFRS, en présence de la ministre de l'Éducation nationale de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Cette même bibliothèque s'est aussi vue décerner le Prix Bois et Construction et son premier anniversaire a donné lieu à une exposition retraçant tout le projet et sa réalisation. Participant au projet intégré du Pôle de Formation et de Recherche en Santé, la convention pour l'accueil des paramédicaux a été finalisée et mise en œuvre.

Les services aux publics sont l'objet d'une recherche d'amélioration dans le sens d'un fonctionnement toujours plus ergonomique pour l'utilisateur. L'amélioration de la note dans le cadre du baromètre de la qualité de l'accueil dans les services de l'État en témoigne. L'enquête LibQual+ menée au printemps 2016 permet déjà de conforter cette approche vers des services plus personnalisés et transparents. La mise en place du service de Navette, permettant à chaque usager du réseau de disposer et de rendre tout ouvrage dans la bibliothèque de son choix a été très vite adopté par les usagers tant il contribue à améliorer le service documentaire indépendamment du campus ou de la ville d'étude ou d'exercice. Le site Internet est désormais responsive, l'application Affluences permet de connaître en temps réel la fréquentation de la BU Santé et permettra dès la prochaine année universitaire d'en faire de même pour les BU Droit-Lettres et Sciences-STAPS. Enfin, les Rendez-vous avec un bibliothécaire permettent aux usagers de bénéficier *in situ* d'un service de renseignements bibliographiques sur mesure tandis que via le réseau Ubib, les usagers bénéficient à distance d'un renseignement synchrone par chat ou asynchrone par courriel.

Les orientations documentaires soutiennent le caractère pluridisciplinaire et multi-sites de l'université. Elles sont formalisées par disciplines, à l'échelle de l'établissement, au plus près des besoins de formation et de recherche et

construites en coopération avec la communauté universitaire. Durant l'année 2015-2016, il a donc été possible de proposer à nos usagers de nouvelles ressources numériques pluridisciplinaires et en Sciences humaines et sociales pour la recherche, mais aussi des ressources à l'usage de la formation en Santé ou en langues. Les bibliothèques permettent aussi l'accès et promeuvent l'usage des ressources acquises par l'État dans le cadre du projet ISTEEX. Le Service commun de la documentation accompagne la réorganisation des composantes de l'établissement, comme en 2015-2016 en soutenant les fusions des bibliothèques de l'UFR Géographie et de l'UFR d'Économie dans le cadre de la création de l'UFR des Sciences économiques, de gestion, de géographie et d'aménagement des territoires · SEGGAT.

Cette politique concourt à la valorisation de l'établissement via la mise à disposition - par des outils propres à l'établissement ainsi que la participation à des bibliothèques numériques collectives - du patrimoine documentaire de l'université, de la production recherche en accès ouvert, du dépôt numérique des thèses. Durant l'année 2015-2016, les actions menées avec le Centre régional des Lettres ont été poursuivies notamment le travail de conservation partagée des périodiques dans le cadre du Centre régional du Sudoc. Une convention de partenariat a été conclue avec la Bibliothèque nationale de France pour la numérisation et la valorisation croisée des fonds patrimoniaux de l'université. Les actions menées par le SCD pour assurer le dépôt dans DUMAS des mémoires de certaines filières paramédicales ont été poursuivies et étendues. Enfin, l'université de Caen et son SCD s'investissent pleinement dans la réalisation en cours d'un portail HAL pour la COMUE Normandie Université.



La bibliothèque du PFRS

3.6. UNE UNIVERSITÉ ACTIVE DANS LA DIFFUSION DE LA CULTURE SCIENTIFIQUE & TECHNIQUE

Les bibliothèques s'affirment ainsi comme des espaces fédérateurs sur chaque campus de chaque site, en lien direct avec les communautés, qui participent à l'apprentissage de l'étude et de la recherche et à la réussite des étudiants. Les actions de formation des usagers ont été poursuivies et étendues autant dans le cadre officiel des cursus que sous la forme des Ateliers de la BU, formats courts et libres dont les thématiques s'élargissent progressivement des ressources aux outils et à la culture de l'information scientifique et technique. Elles seront aussi amenées à prendre des formes plus spécifiques à destination des personnels des autres services de l'université. Dans une culture d'ouverture à des publics plus larges, le corpus des guides d'utilisation des ressources a été mis à jour, enrichi, et continue d'être publié sur des plateformes grand public sous licence ouverte. Les services de veille @BibSTAPS et @BibSciences poursuivent leurs activités et seront bientôt rejoints par d'autres comptes disciplinaires @BibSanté et @BibLettres. Les premières journées « portes ouvertes » du réseau ont été organisées en septembre 2015 et le seront à nouveau en septembre 2016.

Les bibliothèques universitaires participent à la vie culturelle de l'université en proposant aux publics des éclairages sur l'art contemporain (en partenariat avec les Artothèques de Caen et de Cherbourg-en-Cotentin, mais aussi par les expositions de Daniel Legrand, Malton, Jean-Jacques Sibille, Thierry Auberson, Benoît Razafindramonta), en participant aux manifestations culturelles nationales et internationales (Fête de la Science, Printemps des poètes, Dis-moi dix mots, Journées européennes du patrimoine), en participant aux Journées des Arts et de la Culture dans l'Enseignement Supérieur, en proposant chaque année un cycle de conférences, d'expositions et de rencontres autour du sport comme sujet de recherche et d'expression artistique en partenariat (exposition 80 ans de la FSGT, cycle Ecrire le sport, accueil des conférences publiques du Master Management du Sport). Dans le cadre de cette programmation culturelle, les bibliothèques cherchent aussi à participer de la réflexion sociétale et à promouvoir une culture de la citoyenneté (Expositions Histoire et Actualité de la Laïcité, Témoignages des tranchées, Cabu dessinateur citoyen, Raconter

la Shoah : Art et transmission de la mémoire). Elles valorisent les initiatives étudiantes (Expositions Bushcraft et Trekking, 9 regards sur Madrid). Le projet de l'association d'étudiants en orthophonie Togoban, valorisé par une exposition à la BU Santé a notamment obtenu le Grand prix aux trophées de l'Étudiant en 2016.

4. POLITIQUE INTERNATIONALE & INSERTION DANS L'ESPACE EUROPÉEN DE L'ESR* UNE DYNAMIQUE INSTALLÉE

* Enseignement supérieur & recherche

Le réseau de référents internationaux de composantes est maintenant solidement installé et opérationnel. Ces relais d'information souhaités l'an dernier permettent un dialogue plus nourri avec l'ensemble des composantes qui elles-mêmes échangent sur les projets. Avant et après les missions, le Carré international recense les souhaits de collaboration des composantes et, en cas de détection d'opportunités, diffuse l'information au sein de la communauté universitaire.

Outre les travaux habituels de la commission des relations internationales, des réunions ont été consacrées à des thèmes de réflexion autour de l'international dans l'ESR. Ainsi, ont été abordées en fin de semestres : « Les réseaux internationaux de l'ESR », « Les éléments d'une politique internationale pour UNICAEN » ou encore « Réflexion autour de la mise en place d'enseignements disciplinaires en langues étrangères ». Ces échanges nourrissent les réflexions de chacun et de chaque composante. Ils constituent également le socle commun d'éléments qui permettront l'élaboration d'une stratégie internationale. Cette stratégie devra s'accompagner d'un fléchage de moyens vers des établissements partenaires ou/et des priorités thématiques en formation ou en recherche. Le Carré international, sur son budget, a fait évoluer le dispositif de soutien à l'internationalisation en demandant aux porteurs de projets de proposer des actions en « Intensification des partenaires existants » ou « Développement des formations à l'international ». Le nombre de projets reçus a été supérieur aux années précédentes (où il n'y avait pas de thèmes) et la diversité des propositions a révélé que ce soutien a permis l'émergence de projets qui nécessitaient un coup de pouce. Des premières actions sont déjà initiées comme la bi-licence d'italien de l'UFR LVE, et d'autres sont en cours de maturation (UFR SEGGAT, ESPE, IUT Cherbourg Manche et IUT Alençon). Dans le même souhait de non dispersion de moyens, nous avons obtenu des financements ERASMUS+ dans le nouveau programme « Mobilité internationale de crédits ».

En appui sur des programmes existants ou des partenariats à fort potentiel nous avons et allons renforcer nos relations avec plusieurs pays. C'est le cas avec l'Ukraine et l'Ouzbékistan pour les unités de recherche CRISCO et ABTE ainsi que l'UFR LVE, ou encore avec la province canadienne de Manitoba (en cours pour l'ESIX Agro) avec un élargissement à l'université de Sherbrooke (province de Québec) pour le département Histoire de l'UFR HSS.

L'université de Caen Normandie est toujours en tête, parmi les universités françaises, pour les relations avec les universités étasuniennes. Le Carré international a ainsi effectué un déplacement à Washington DC pour faire intégrer ses cours internationaux d'été dans le réseau International Students Exchange Program. Ce voyage a été l'occasion de visites dans les universités de University of Millersville (voir Phénix 74, pp. 9-11), Central Connecticut State University, State University of New York et University of Delaware. Tous ces établissements ont fortement exprimé leur volonté d'une collaboration qui est actuellement en cours de négociation. Comme chaque année, fin mai, l'UNICAEN est présente au salon de la National Association of Foreign Student Advisers (+ de 10 000 participants) dans le but de promouvoir notre offre mais aussi d'entretenir les relations avec des partenaires également présents.



L'évolution de notre partenariat unique et tricennal avec la Norvège est toujours en cours. Plusieurs rencontres ont eu lieu cette année avec les institutions norvégiennes. La nouvelle direction de l'Office Franco-Norvégien d'Echanges et de Coopération permet d'entrevoir une rationalisation des moyens alloués conjointement par les norvégiens et UNICAEN mais surtout une intensification des activités de recherche, notamment dans le domaine de la linguistique et de la littérature (unités de recherche CRISCO et ERLIS, respectivement).

Les relations entre l'UFR de droit, l'Institut international des droits de l'homme et de la paix, la Région Basse-Normandie (devenue entre-temps Normandie) ont incité le Carré international à faire un déplacement en République de Macédoine afin de rencontrer les universités Saints Cyrille et Méthode de Skopje et Bitola, mais également des classes bilingues franco-macédoniennes. Si l'entrée de la Macédoine dans l'espace Erasmus+ va être une opportunité de créer des liens avec ces universités, la structuration de l'ESR macédonien doit progresser pour envisager une collaboration approfondie, mais des pistes nouvelles de travail ont émergé notamment sur le sujet du front d'Orient. Nonobstant, cette courte visite a permis de faire connaître UNICAEN et à la rentrée 2016, douze jeunes macédoniens feront leur entrée en L1.

Toujours dans l'optique du service aux composantes, le Carré International proposera la seconde édition du guichet unique du 22 août au 23 septembre 2016 qui permettra aux étudiants internationaux primo arrivants (en mobilité encadrée mais également en mobilité individuelle) de bénéficier d'un accueil spécifique visant à faciliter au maximum leur arrivée en France, leur adaptation à leur nouvel environnement et à la vie étudiante sur nos campus.

Enfin, la mission de service commun du Carré international s'est encore intensifiée auprès des composantes, notamment sur le volet LANSAD avec 11 langues en 2015-2016 choisies par 98 étudiants des ESIX Agro et Mécatronique, ESPE et UFR SEGGAT. Le polonais et le norvégien sont venus compléter la liste déjà longue de langues de communication et à la rentrée 2016, le coréen, le latin et le grec ancien seront proposés. Outre les étudiants ayant une LV2 dans leur parcours, ces formations sont ouvertes à la formation continue interne ou externe.





5. GOUVERNANCE & PILOTAGE

AU SERVICE
DU PARTAGE
DES ENJEUX
& DE LA RÉUSSITE
DE LA STRATÉGIE

5.1 INSCRIRE L'UNIVERSITÉ DANS UNE DÉMARCHE QUALITÉ AU SERVICE DU PARTAGE DES ENJEUX ET DE LA RÉALISATION DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT

5.1.1 LA DÉMARCHE PAR PROCESSUS, UN OUTIL AU SERVICE DE TOUS

Démarche d'amélioration continue du fonctionnement

Le groupe de travail amélioration continue du fonctionnement a dégagé des axes de travail par processus suite à l'enquête auprès des étudiants. Les processus prioritaires concernent l'accueil, l'information, l'orientation des étudiants. Dans le même temps tous les projets de l'établissement sont conduits dans le cadre de démarche projet où l'amélioration continue est au cœur des préoccupations. Pour exemple, la démarche d'auto-évaluation de l'établis-

sement témoigne de l'engagement fort de l'université dans une culture d'amélioration continue du fonctionnement, le management des projets est bien le vecteur essentiel de la diffusion et de l'imprégnation de cette culture. Ainsi, l'auto-évaluation de l'établissement a porté sur son activité dans sa globalité et sur le chemin parcouru depuis 2012. 31 aspects de l'activité ont été évalués, soupesés, les faiblesses comme les forces ont été pointées, sans ménagement et sans faux semblants. Au total 330 personnes ont contribué directement à la construction du document transmis au HCERES le 15 octobre. Aujourd'hui, la totalité des documents est à la disposition de tous sur l'intranet de l'université. Les grandes orientations stratégiques pour l'avenir sont issues directement de cette consultation. Toutes les instances ont été sollicitées sur leurs domaines de compétences et chaque membre a été consulté par enquête avant d'engager les débats qui se sont fondés sur les résultats de ces enquêtes. Pour l'élaboration du projet d'établissement une méthode complémentaire a été choisie, elle vise à associer tous ceux qui le souhaitent dans les composantes et services sur la base de l'intérêt porté par chacun aux thématiques développant les grands axes du projet, fruits de l'auto-évaluation. C'est plus de 80 chantiers qui sont conduits dans une démarche d'amélioration participative et transparente.



Démarche développement durable

Responsabilité Sociale et Environnementale à l'université :

Développer une politique de RSE à l'université conduit à s'inscrire dans une démarche de développement durable. Le principe de durabilité pour un établissement comme le nôtre peut se définir par sa capacité d'adaptabilité lui permettant d'assurer ses missions de service public en s'ajustant aux changements. La démarche est encadrée par un contexte législatif et normatif qui fixe le cadre général de la mise en œuvre du développement durable :

La loi constitutionnelle n°2005-205 du 1^{er} mars 2005 relative à la Charte de l'environnement dans laquelle il est dit que les politiques publiques doivent promouvoir un développement durable, concilier la protection de l'environnement, le développement économique et le progrès social (article 6).

La loi Grenelle 2 n°2010-788 du 12 juillet 2010 qui constitue un engagement national pour l'environnement. Elle définit les finalités du développement durable (titre VI, chapitre V, article 253) : « L'objectif du développement durable est de répondre, de façon concomitante et cohérente, à cinq finalités :

- La lutte contre le changement climatique,
- La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources,
- La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations,
- L'épanouissement de tous les êtres humains,
- Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

À l'université de Caen Normandie cette politique RSE est montée en puissance en 2013 - 2014 avec l'élaboration d'un diagnostic partagé Développement Durable qui a permis d'identifier 4 domaines d'action (biodiversité, gestion des déchets, énergie, mobilité). Cette opération a permis d'inscrire UNICAEN dans la démarche Campus 21. Par ailleurs, l'université de Caen est membre fondateur de l'Institut Régional du Développement Durable avec la Région Basse-Normandie. Ses objectifs sont :

- Sensibiliser et aider à la décision publique
- Initier et valoriser des innovations territoriales et sociétales dans le domaine du développement soutenable par les acteurs du territoire
- Contribuer au développement d'une connaissance transversale et partagée des enjeux du développement durable en Normandie
- Accroître les capacités de recherche et d'expertise de la société civile

La dimension « responsabilité sociale » a émergé en 2015 avec l'élaboration du Schéma directeur Handicap qui élabore la politique handicap de l'établissement dans 4 axes stratégiques :

Consolidation des dispositifs d'accueil, développement de l'accompagnement des étudiants handicapés dans l'ensemble du cursus universitaire et vers l'insertion professionnelle ;

Développement des politiques de ressources humaines à l'égard des personnes handicapées ;

Augmentation de la cohérence et de la lisibilité des formations et des recherches dans le domaine du handicap ;

Développement de l'accessibilité des services offerts par les établissements.

En septembre 2015, la nomination du vice-président délégué RSE avait pour objectif d'assurer un portage politique coordonné des actions de développement durable et de responsabilité sociale.

OÙ EN SOMMES-NOUS AUJOURD'HUI ?

Concernant le Développement Durable

La démarche Campus 21 mobilise désormais la communauté. En septembre 2015, la première journée de la biodiversité a eu lieu sur le campus 1, regroupant tous les acteurs régionaux sur la question. Elle a permis aux associations et institutions locales de nouer ou renouer des liens pour développer des actions communes en partenariat avec l'université de Caen (installation de ruchers pédagogiques, recensement de la biodiversité sur les campus, jardin potager et hôtel à insectes...). En pleine COP21, les Assises Régionales du Développement Durable se sont tenues sur notre campus en partenariat avec l'Institut Régional du Développement Durable (IRD2 dont l'université de Caen et co-fondatrice avec la Région). Cette journée a été l'occasion de mettre à l'honneur nos formations, nos laboratoires et nos chercheurs impliqués dans le développement durable.

D'ailleurs, parmi les 10 lauréats de l'Appel à Projets Instituts pour la Transition Énergétique « Énergies Marines Renouvelables », 3 projets sont portés par des unités de recherche de l'université de Caen Normandie, faisant d'UNICAEN l'université la plus récompensée de cette première édition.

L'université a soutenu la création d'un FabLab à l'IUT d'Alençon. Ce dispositif mobilise deux formations de l'IUT d'Alençon : DUT Carrières Sociales option Gestion Urbaine

et DUT Génie Mécanique Productique · GMP spécialité Développement Durable et Eco-Conception.

La renégociation du contrat avec EDF a permis une économie de 165 000 € annuels qui vont être investis dans la rénovation du bâtiment B mis aux normes environnementales en vigueur. Ce marché garantit au moins 20% d'énergie verte. Un manager énergie a été recruté et la faisabilité d'un diagnostic carbone pour l'ensemble de l'établissement est à l'étude.

Lors de la négociation des marchés publics transversaux, de 5 à 15% de la note finale porte sur le développement durable. L'analyse est fondée sur les produits proposés, mais aussi les certifications présentées par les entreprises, les optimisations de tournées de livraison, le recyclage des produits, la consommation des matériels électriques, les données sociales des entreprises, leur engagement dans des structures comme l'OMS, l'emploi handicapé...

Concernant le volet mobilité, une démarche de promotion de l'usage du vélo est en cours. Une formation « (re) découvrir le vélo pour venir au travail » délivrée par l'association Vélistol est inscrite dans le catalogue des formations continues. Un travail en collaboration avec la ville de Caen et la communauté d'agglomération Caen la Mer est engagé sur la question du déplacement urbain.

Le parc automobile de l'université évolue au fur et à mesure des remplacements de véhicules : il y a aujourd'hui quatre véhicules hybrides et un véhicule électrique sur une flotte de 75 véhicules.

Concernant la responsabilité sociale

Les premières actions du Schéma directeur Handicap sont réalisées. Concernant l'accueil des étudiants, l'application GAETHAN (permettant la gestion des aménagements des examens) a été améliorée. Il permettra de faire le bilan des mesures d'aménagement et de leur usage afin d'améliorer les pratiques.

Le schéma directeur handicap prévoit également des marchés spécifiques : marché d'entretien des espaces verts à Cherbourg ou encore marché de fournitures de chemises et sous-chemises passés avec un atelier adapté.

La journée de sensibilisation Handivalides est désormais pérennisée. Quatre jeunes en service civique sont recrutés pour améliorer l'aide et l'accompagnement au quotidien des étudiants handicapés. Un travail avec le SUMPPS est engagé pour coordonner son activité avec les autres services UNICAEN. Un travail est actuellement engagé pour

augmenter l'accessibilité numérique en partenariat avec des entreprises locales.

Concernant le recrutement et le maintien dans l'emploi de personnel handicapé des actions ont déjà été mises en place : le télétravail, l'accès à des chèques CESU handicap pour financer des aides à domicile par exemple. Un ergonome a été recruté pour permettre l'adaptation des postes de travail aux handicaps des personnels. Une convention avec le Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique devrait être signée en septembre. Cela ferait d'UNICAEN la première université à conventionner avec le FIPHFP. Les enjeux sont multiples (communication sur la démarche RQTH, maintien dans l'emploi, bourses d'études pour étudiants handicapés, incitation pour le recrutement, adaptation de postes).

Conformément à la loi, l'établissement a élaboré un Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) sur 9 ans afin de se mettre en conformité avec la réglementation. Cet agenda a été validé par la Préfecture.

D'autres actions concernant plus globalement la responsabilité sociale ont été réalisées ou sont à venir. La charte égalité homme-femme a été validée par le CA, une cellule « harcèlement au travail » est mise en place.

Une enquête sur les conduites addictives destinée aux étudiants et aux personnels est en cours. L'objectif est d'identifier les cibles des actions de sensibilisation et d'évaluer l'opportunité d'ouvrir une consultation jeune consommateur sur le campus.

Suite aux attentats une communication sur les points de vigilance a été faite à destination des étudiants pour les orienter vers les structures de soutien si nécessaire. Des « espaces écoute » ont été organisés en particulier à destination des étudiants étrangers du Carré International.

Enfin, l'université participe à la journée nationale de lutte contre le racisme et l'antisémitisme du 21 mars, avec l'organisation d'une projection – débat et conférence sur le thème de la lutte contre les stéréotypes.

La démarche contrôle interne comptable et financier

Après avoir traité et fiabilisé lors de ces deux dernières années certains processus problématiques et/ou à forts enjeux pour l'établissement, en particulier les droits d'inscription, le patrimoine immobilier, les dépenses et les passifs sociaux, il est apparu prioritaire en 2015-2016 de concentrer la démarche CICF sur nos principales ressources propres, tout en poursuivant le travail de fiabilisation sur le patrimoine.

La recherche

Début 2015, un groupe de travail composé d'acteurs de terrain (IBFA/SCIENCES/Médecine), a été mis en place afin d'analyser les problématiques et les risques rencontrés tout au long de ce processus. Cela a permis d'identifier et formaliser à travers une cartographie des risques spécifiques les principales faiblesses en termes de gestion des contrats de recherche dans l'établissement.

Il en ressort principalement des difficultés organisationnelles (système d'information inadapté, manque de procédures et de formations pour les gestionnaires, circuit de validation et rôle à clarifier...) et financières (rapports financiers parfois non transmis, titres de recette émis tardivement, contrôles redondants, non-respect des marchés publics...).

Suite à cette analyse, un plan d'actions pluriannuel a donc été construit avec comme principales mesures :

La mise en place progressive d'OSCAR (Organisation et Suivi des Activités de Recherche), une nouvelle application intégrée au système d'information qui permettra de faciliter la gestion des projets. L'ensemble des informations liées au contrat est ainsi saisi et accessible via OSCAR, permettant d'améliorer considérablement la circulation de l'information entre les différents acteurs et de gérer toutes les étapes d'un contrat de recherche, du montage du projet à la justification des dépenses.

La rédaction d'un guide d'accompagnement à la gestion des contrats de recherche destiné à l'ensemble des acteurs de l'établissement. Il a pour objectif de réunir les principales informations à connaître et de permettre à chacun d'avoir une vision claire de l'organisation interne. Un autre guide intégrant toutes les spécificités des contrats européens sera également mis en ligne prochainement (guide H2020).

L'animation de formations adaptées aux besoins des gestionnaires est prévue dès la rentrée 2016. Deux formats seront proposés : une formation générale pour les nouveaux gestionnaires en laboratoire, et une plus spécialisée sur les financements spécifiques (ANR, FEDER...).

Un « réseau de gestionnaires de laboratoires » sera créé, il proposera des réunions trimestrielles d'informations spécifiques et mettra à disposition un espace partagé pour échanger sur les bonnes pratiques et les outils utilisés.

Le lancement de marchés pour les consommables de laboratoire afin de respecter la mise en concurrence sur ce type de produit et ne pas risquer une perte de financement.

La mise en place de nouveaux indicateurs spécifiques à la recherche pour le dialogue de gestion, avec une analyse du montant des restes à encaisser et de leur antériorité par

composante ainsi que le suivi des restes à dépenser via le FIRC (fonds d'incitation à la recherche contractuelle) créé lors de l'adoption du budget initial 2016.

La formation

Le travail de contrôle interne mené initialement sur les droits d'inscription permet aujourd'hui de garantir le bon enregistrement de ces recettes et d'en sécuriser le paiement. Le principe d'un tarif et facturation unique a permis également de faciliter l'inscription des étudiants et de simplifier le traitement de la facturation aux différents partenaires. Ces procédures ont d'ailleurs été récemment validées lors de l'audit des comptes 2015 par les Commissaires aux comptes.

Depuis début 2016 et en collaboration avec le SUFCA, des réunions avec les différentes composantes sont organisées afin d'échanger sur leurs activités de formation continue (FC), leur mode d'organisation en interne, les difficultés rencontrées... L'objectif est de réaliser pour fin 2016 une cartographie des risques et un plan d'actions (similaires aux travaux effectués sur la recherche) comportant une synthèse des principales problématiques et les mesures d'amélioration envisagées pour fiabiliser la gestion des conventions relatives à la Formation Continue.

En parallèle, la mise en place de l'application FCA Manager, encore en développement, se poursuit. Elle permettra à terme de centraliser toute la gestion des conventions de FC, de sécuriser leur facturation et d'en simplifier leur justification. L'objectif immédiat est d'utiliser FCA Manager pour la gestion de quelques parcours de composantes pilotes dès septembre 2016 (SUFCA, CEMU, IAE, Carré International, Médecine, IUT Caen).

Des indicateurs de pilotage ont aussi été construits et intégrés aux supports destinés aux dialogues de gestion de manière à analyser chaque année l'activité de formation continue pour chaque composante : son volume, la périodicité des facturations, le taux d'exécution budgétaire, le nombre de créances infructueuses et la gestion des rattachements à l'exercice.

Le patrimoine

La démarche de fiabilisation du patrimoine immobilier a été finalisée et la réserve des Commissaires aux comptes, dans leur dernier rapport 2015 et relative à la valorisation du patrimoine immobilier, a pu être levée. Dans la continuité de la démarche, un travail de fiabilisation du patrimoine mobilier cette fois est engagé afin de mettre en place un inventaire physique avec pour objectif de lever la dernière réserve correspondante. Dès septembre 2016, un marché portant

sur la mise en œuvre de l'inventaire sera lancé. L'objectif est de faire lever la réserve pour la clôture des comptes 2017.

La dépense

En parallèle des travaux portant sur les ressources propres, le circuit des dépenses, de viabilisation en particulier, entre la direction de l'immobilier et la direction des affaires financières a été revu et formalisé sur la base d'une simplification des procédures de validation du service fait et d'une clarification des rôles. Ont fait l'objet également d'un suivi rigoureux et d'une fiabilisation, les remontées de dépenses FEDER liées à l'extension de la Maison des ressources et sciences humaines · MRSRH dans un calendrier très serré.

5.1.2. LE SYSTÈME D'INFORMATION ET LES OUTILS DE SUIVI ET D'AIDE À LA DÉCISION

Le Schéma directeur du système d'information et du numérique arrive à son terme en 2017. Chaque année, il a été vérifié que la programmation d'actions prévues initialement pour les 5 ans avait été totalement ou partiellement réalisée. Cette année universitaire a été le moment de réflexion au sein de la commission du système d'information pour déterminer la méthode d'élaboration et de mise à jour du schéma directeur. Le projet stratégique sera préparé en commission du système d'information et du numérique puis sera voté par le conseil d'administration après recueil de l'avis du comité technique, du conseil des directeurs de composantes, responsables administratifs et directeurs de services centraux. Des groupes de travail regroupant des experts métiers et des informaticiens seront constitués pour proposer une programmation d'actions pour les 5 années à venir.

Des indicateurs de suivi et de pilotage ont été développés tant au niveau ressources humaines, indicateurs concernant la masse salariale, les emplois, les préparations de politique emploi, qu'au niveau financier sur les prévisions et le suivi du budget tant en dépenses qu'en recettes. Des indicateurs de mesure de la soutenabilité de l'offre de formation sont en cours d'élaboration. La réflexion est impulsée sur une définition partagée d'un modèle économique de formation continue. Globalement les données sont de plus en plus fiables, les différentes applications récemment développées communiquent entre elles afin d'éviter les ressaisies et permettre la poursuite du processus de fiabilisation.

L'établissement poursuit sa démarche de rénovation de son système d'information basée sur deux grands principes :

- Une donnée n'est saisie qu'à un seul endroit du système d'information par la personne habilitée à le faire ;
- Utilisation dans notre système d'information des outils les plus adaptés ou s'ils n'existent pas, le développement d'outils qui nous permettent de répondre au mieux aux besoins de pilotages exprimés.

Les applications développées en 2014-2015 contiennent donc à être mises à jour avec de nouvelles fonctionnalités amenant une fiabilité et une efficacité accrues. Par ailleurs, de nouvelles applications ont été développées ou installées afin de répondre à de nouveaux besoins. Nous pouvons citer :

- Le développement de la dernière version d'OSE (Organisation des Services d'Enseignement) dont le fonctionnement est consolidé et optimisé dans sa version 4 de juin 2016, ce qui était un pré-requis pour la diffusion de l'application auprès d'autres établissements.
- Le développement de l'outil Zébu pour répondre au besoin d'Élaboration du budget en mode GBCP. Cet outil permet dans sa version 1 de décentraliser l'élaboration du budget 2017 compatible GBCP. Une version 2 offrira le suivi de son exécution permettant ainsi un meilleur pilotage.
- Le développement de la version 1 de l'outil OSCAR (Organisation et Suivi des Contrats et Activités de Recherche) permet le partage d'information entre tous les intervenants d'un contrat de recherche (chercheur, laboratoire, composante, DRH, DRI, Agence comptable) avec pour but de réduire les risques liés à la gestion de ces contrats et d'amener des outils de pilotage des projets de recherche.
- L'outil Girofle proposé par l'association Cocktail a été déployé afin de permettre la modélisation de la nouvelle offre de formation.
- L'interconnexion des applicatifs provenant d'éditeurs externes se poursuit aussi avec notamment l'interconnexion de FCA-manager avec ADE permettant ainsi une fiabilisation et une automatisation des remontées mensuelles d'informations pour les financeurs de la formation continue.
- Un projet référentiel a été initié afin de centraliser l'ensemble des informations partagées entre les différentes bases de l'établissement. Les éléments du cœur du référentiel «personne» et les processus d'alimentation sont en cours de finalisation, les fonctionnalités de dédoublement ont été réalisées et sont opérationnelles.

Le développement, l'intégration de nouveaux outils, l'interconnexion des outils existant et la mise en place du

référentiel permettent à l'établissement de se doter d'indicateurs fiables et performants pour un pilotage efficace.

5.2. POURSUIVRE LA RÉORGANISATION DES COMPOSANTES & SERVICES AU SEIN DE L'UNIVERSITÉ

La réorganisation des composantes et services s'est poursuivie cette année avec la naissance de deux nouvelles composantes, deux nouvelles UFR, Sciences Economiques et Gestion, Géographie et Aménagement du Territoire, Humanités et Sciences Sociales; trois autres composantes sont actuellement en cours de préparation. En dépit des difficultés inhérentes sans doute à toute entreprise d'envergure, l'essentiel est bien que nos étudiants aient désormais le meilleur cadre de réussite possible et les enseignants, les chercheurs et tout le personnel, des lieux où concevoir et porter des projets nouveaux et novateurs. Chaque recomposition a été construite de manière différenciée, en prenant en compte les propositions des uns et des autres et en tenant compte des situations spécifiques des uns et des autres. Et, le fait d'intégrer au projet d'organisation ce que peuvent apporter les services centraux, eux-mêmes fortement restructurés entre 2012 et 2015, témoigne d'une volonté délibérée de mettre les étudiants et les enseignants-chercheurs au centre et de répondre à leurs attentes et à leurs besoins. Cette année a été consacrée essentiellement à la préparation des fusions des composantes Sciences/IBFA pour le 1^{er} septembre 2016 et de la composante Santé dans son organisation administrative pour le 1^{er} septembre 2016 et pour le 1^{er} janvier 2017 pour la fusion statutaire.

Durant l'année 2015-2016, l'évolution organisationnelle du SCD vers une structure matricielle s'est poursuivie grâce à la requalification progressive de certains postes. Les départements des ressources documentaires et des services aux publics sont désormais créés. Structurés en quatre départements transverses qui s'appuient sur un pôle restructuré d'administration, de pilotage et d'évaluation, le SCD est désormais en mesure d'aborder chaque question dans un esprit de réseau, au plus proche des besoins de ses usagers et dans la volonté d'assurer à chacun une qualité de service optimale. La démarche participative qui a inclus tous les personnels de la documentation de l'université dans différents groupes de travail thématiques a permis de nourrir et d'étayer les propositions du service dans le cadre du processus participatif d'élaboration du projet d'établissement 2017-2021.



Inauguration de l'UFR SEGGAT

5.3 LES FONCTIONS

« SUPPORT »



5.3.1. LES FINANCES

Après avoir revu et amélioré sensiblement et progressivement la démarche d'élaboration budgétaire, démarré la mise en œuvre de la comptabilité analytique par activités, l'université a profondément simplifié les structures budgétaires permettant une meilleure prise en compte des enjeux stratégiques et de confirmer le positionnement des finances comme un outil politique, au service de la réalisation d'un projet.

Ainsi et dès le budget 2015, autour des 3 grandes enveloppes budgétaires dont les crédits sont limitatifs (masse salariale, fonctionnement et investissement), il a été décidé de réduire à la fois le nombre d'unités budgétaires (de 37 à 8 UB) et celui des centres financiers (de 700 à 90 CF). Ce vaste chantier de simplification s'est poursuivi sur l'année 2016 par la prise en compte des nouvelles composantes fusionnées, l'adaptation des structures analytiques aux besoins des composantes. En pratique, chaque composante ou service dispose au maximum de 3 centres financiers (CF) sur lesquels se positionnent les ouvertures de crédits : CF transversal, CF enseignement et CF recherche. Cette révision complète des structures permet une harmonisation d'ensemble cohérente au regard des activités développées par l'établissement.

En ce qui concerne l'exécution budgétaire, elle est réalisée toujours plus finement par l'intermédiaire des centres de coûts qui sont construits autour des types de diplômes et des unités de recherche, en laissant la possibilité aux composantes de développer plus encore si besoin. Dans le même temps, les prestations internes (ne conduisant pas à des dépenses éligibles auprès de nos financeurs) ont été intégralement supprimées afin d'éviter des flux ne générant pas de mouvements de trésorerie et permettre d'afficher les coûts réels de la structure. Le socle commun de lisibilité financière est maintenant bien en place et devra aboutir en 2017 à la production quasi intégrale des coûts complets.

Cette démarche de simplification budgétaire et de globalisation des crédits amène ainsi les composantes et services à faire des choix dans l'utilisation des crédits et à mutualiser des actions en accord avec les objectifs fixés en dialogue de gestion. Pour la seconde année consécutive, deux rendez-vous budgétaires sont maintenus entre la Présidence-DGS et les composantes et services, de mars à mai pour analyser l'exécution n-1, les écarts et les éventuels ajustements puis en

septembre-octobre pour calibrer les ouvertures de crédits du budget n+1. Ces échanges se révèlent très riches, basés sur l'expertise et la connaissance du terrain. Si besoin, pourront en découler des Contrats d'objectifs et de moyens qui viendront en appui du pilotage budgétaire de l'établissement. La finesse et la justesse de la prévision ainsi obtenus ont permis, pour l'exercice budgétaire 2015, de limiter les corrections en cours d'exécution à un unique budget rectificatif. Il en sera de même pour l'exercice 2016.

Ainsi et pour la première fois, le budget 2016 a pu être élaboré sur la base d'un dialogue approfondi, professionnalisé qui est l'aboutissement d'un travail en profondeur initié il y a 4 ans et en même temps prépare l'arrivée de la GBCP (gestion budgétaire et comptable publique), réforme d'ampleur des finances publiques. Aussi et surtout, cette co-construction consacre une vision établissement dont les ressources propres ne sont plus la "propriété" des composantes mais bien des recettes Etablissement qui financent l'ensemble des dépenses (principe d'universalité budgétaire). En parallèle, la mutualisation des recettes et des risques au niveau de l'établissement s'accompagne d'une souplesse significative dans l'exécution budgétaire de la dépense qui en matière de pilotage redonne un certain relief en responsabilité à la fonction de directeur de composante ou service. Cette nouvelle démarche doit permettre ainsi de sécuriser le budget et le résultat dans un contexte structurellement complexe et défavorable dans sa configuration. En conclusion, le budget 2016 est le reflet d'un changement profond dans la méthode de construction et de pilotage financier.

La mise en œuvre de la GBCP au 1^{er} janvier 2016, sans l'outil SIFAC qui sera opérationnel au 1^{er} janvier 2017, a conduit l'établissement à présenter et faire approuver le budget primitif 2016 sous la forme GBCP ainsi que l'unique budget rectificatif de l'exercice prévu en septembre. La CAP (Cellule d'aide au pilotage) finalise actuellement avec la DSI et des gestionnaires financiers de composantes la construction d'un outil interne à l'établissement d'aide à l'élaboration budgétaire qui doit permettre de programmer à partir du recensement des objets pluriannuels, les prévisions budgétaires et d'assurer le suivi et l'analyse de l'exécution conformément au cadre GBCP. Cet outil sera utilisé pour la préparation du budget primitif 2017. L'équipe de formateurs métier et outil est en place et a été formée aux concepts et de la réforme et aux nécessaires conséquences sur les pratiques financières. Les formations à destination des gestionnaires financiers, en service centraux, communs et composantes, sont programmées au tout début de l'année universitaire

2016-2017. Le fonctionnement des services de la CAP, la DAF et l'Agence comptable seront fortement sollicités pour assurer les formations métiers et techniques nécessaires au déploiement de GBCP.

Durant l'année 2015-2016 et pour sa part, le service de l'achat public a initié environ 100 procédures d'achat de fournitures, de services et de travaux. 2015 aura été la première année où plus de la moitié des achats ont été réalisés sur marchés avec un taux de couverture de 51% (49% en 2014). Cet accroissement s'est accompagné de la sécurisation juridique des dépenses mais aussi des recettes (en particulier sur contrats de recherche à financement Européen), notamment par la mise en place de marchés de consommables de laboratoires et par la centralisation de tous les achats de matériels scientifiques.

Plusieurs actions ont été menées en matière de mutualisation, de centralisation et de rationalisation des achats générant ainsi des économies importantes. Les exemples les plus visibles sont :

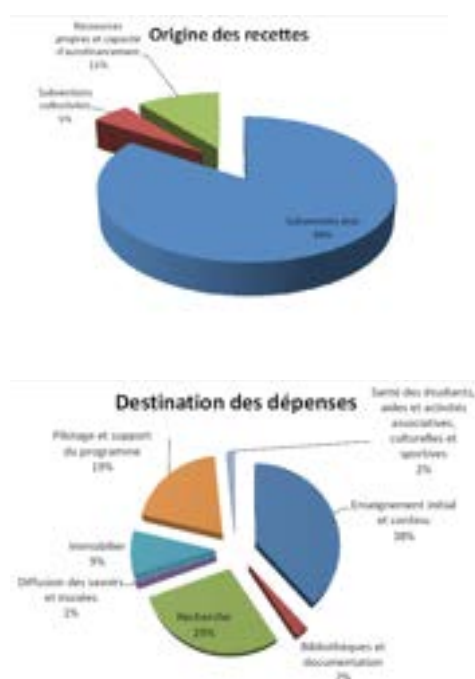
- Renouvellement du marché de nettoyage du campus 1 : 25 500€/mois
- Absence de loyer sur les copieurs Ricoh en 2016 : 200 000€/an
- Nouveau contrat d'assurance automobile au 1^{er} janvier 2016 : -50% soit 15 000€/an
- Renouvellement du contrat téléphonie fin 2015
- Téléphonie fixe : 33% sur les abonnements, 50% sur les communications soit 80 000€/an
- Téléphonie portable : 19 000€/an malgré une nette augmentation du nombre d'abonnements illimités voix/internet
- Marché groupé d'électricité avec la région Normandie : 11% soit 165 000€/an pour 2016 avec 20% d'énergie verte
- Renégociation en cours du contrat de co-génération DALKIA avec la DIL : gains estimés de 100 000€/an
- De plus, le service de l'achat public a initié un audit des systèmes d'impression de l'université avec un triple objectif de rationalisation et d'économie, d'amélioration du service rendu et de développement durable.

Enfin, le service travaille aujourd'hui sur de nouveaux projets de massification des achats (contrôles et vérifications réglementaires, renouvellement de nombreux marchés transversaux comme le mobilier, les fournitures de bureau, le papier, les ouvrages et abonnements, les services de gardiennage, les marchés de nettoyage des autres campus...)

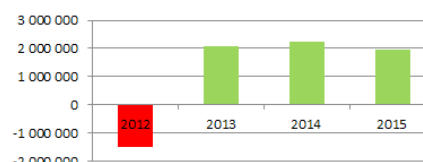
Enfin, le conseil d'administration a arrêté fin avril les comptes 2015 affichant un résultat de fonctionnement

excédentaire de 1 976 k€. Les commissaires aux comptes ont apporté leur certification accompagnée d'une réserve persistante concernant l'absence d'inventaire mobilier. La réserve portant sur l'évaluation en valeur du patrimoine immobilier de l'université figurant à l'actif du bilan a été levée. Le Fonds de roulement mobilisable a quant à lui légèrement diminué pour atteindre à la fin de l'exercice 7.2 M€ pour un ratio équivalent à 12 jours de fonctionnement décaissables. Le ratio brut est par ailleurs établi à 20 jours et se rapproche des 30 jours conseillés par l'administration des finances publiques. Cependant, le contexte reste toujours aussi contraint dans la mesure où les dépenses de masse salariale dépassent encore le seuil critique fixé à 80 % pour atteindre 83.4 % des produits encaissables en 2015.

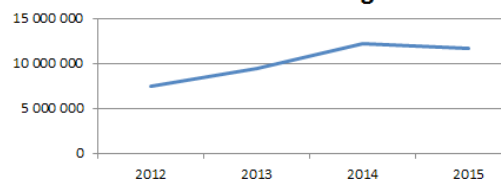
Exécution 2015



Résultat



Fonds de roulement net global



Les orientations budgétaires 2017 ont été validées par le conseil d'administration du 29/04/2016 et poursuivent plusieurs objectifs :

- Assurer un résultat de fonctionnement positif d' 1,5 M€,
- Dimensionner la Capacité d'autofinancement à 4,5 M€,
- Prélever sur le fonds de roulement à hauteur de 0,5 M€ pour maintenir un niveau d'investissement suffisant affecté au gros entretien immobilier et financer de nouvelles opérations issues du CPER, en particulier la réhabilitation du bâtiment B, et la programmation de l'AD'AP

Pour atteindre ces objectifs, la masse salariale devra en particulier être maintenue en euros et au même niveau que la prévision 2016 et les ouvertures de crédits en fonctionnement ne devront pas dépasser l'exécution 2015 (hors SACD) à périmètre constant.

5.3.2. LES RESSOURCES HUMAINES

Dossier indemnitaire de l'université : achèvement des travaux et bilan

Depuis près de deux ans, l'université s'est largement approprié le domaine indemnitaire : la politique de rémunération des personnels BIATSS s'en est trouvée profondément renouvelée et revalorisée. L'ouverture de ce dossier a été principalement motivée par la volonté de l'établissement, comme dans tous les autres domaines, de nous doter de règles de gestion collectives, connues et acceptées. L'un des aspects de la modernisation de l'administration en général et de notre université en particulier, réside dans notre capacité à avancer ensemble selon des processus transparents, officiels. Nous devons être collectivement en mesure de justifier nos décisions : cet enjeu est primordial, notamment lorsqu'il s'agit d'éléments de rémunération. Le dossier indemnitaire des personnels BIATSS a été traité en trois temps :

1^{er} temps • dynamiser le schéma de rémunération

Ce premier temps a été l'occasion de reconnaître financièrement les différents niveaux de responsabilité et de technicité associés à chaque poste, selon une grille de cotation commune à l'ensemble de l'établissement. Les critères de classement des postes sont fondés sur des indicateurs objectifs : volume du budget, des ressources propres, nombre de formations et encadrement pour les composantes ; technicité, exposition du poste et encadrement pour les services centraux. L'objectivation des critères est le gage que les dispositifs indemnitaires votés par les instances de l'uni-

versité auront une plasticité suffisante pour s'adapter aux évolutions organisationnelles en cours : réorganisation des composantes, redéfinition du périmètre des services. À titre d'exemple, un niveau supérieur de cotation de poste a été défini au 1^{er} janvier 2016, pour prendre en compte la charge de travail des responsables administratifs des composantes qui atteindront prochainement, dans le cadre du chantier organisationnel, des effectifs étudiants supérieurs à 4 000. La structuration des niveaux indemnitaires n'a pas été réalisée à moyens constants : plus d'1 M € y ont été consacrés depuis deux ans. Cinq niveaux de responsabilité ont été définis pour les postes de catégorie A et 3 pour les postes de catégorie B, sans toutefois que les écarts entre chaque groupe de cotation soient de nature à remettre en cause les différences de salaire liées au grade de chacun.

Le nouveau régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP), a vocation à remplacer progressivement l'ensemble des indemnités actuellement versées aux différentes filières BIATSS. Il est effectif pour la seule filière AENES et les emplois fonctionnels de l'université depuis le 1^{er} janvier 2016. Il sera prochainement étudié pour les filières ITRF, bibliothèque et santé-social. Approuvé par le conseil d'administration du 4 décembre 2015, son originalité est double :

- Il prévoit 2 groupes indemnitaires pour les personnels de la catégorie C. Au titre du premier groupe, l'université a proposé de retenir les personnels responsables de la sécurité des bâtiments (titulaires du diplôme SSIAP), ainsi que ceux qui ont accepté des responsabilités financières et comptables particulières (régisseurs d'avances et de recettes, valideurs SIFAC)
- Il est réexaminé tous les 3 ans pour l'ensemble des personnels bénéficiaires, et revalorisé automatiquement tous les 3 ans pour les personnels de la catégorie C qui réalisent une mobilité interne. À ce titre, le nouveau régime indemnitaire permet d'accompagner dans leurs parcours professionnels, les personnels des trois catégories de la Fonction publique

2nd temps • porter l'équité pour tous

Parce que le même effort est demandé à tous, et parce que les politiques de revalorisation salariale que nous menons doivent concerner tous les agents, le dispositif applicable aux personnels titulaires a progressivement été étendu aux personnels sous contrat à durée indéterminée. Désormais, à fonctions comparables, les personnels titulaires et en CDI

perçoivent des montants indemnitaires identiques. Cette mesure d'équité est effective depuis le 1^{er} septembre 2015 pour les CDI de la catégorie C et depuis le 1^{er} janvier 2016 pour les CDI des catégories A et B. Elle représente un coût annuel de 210 000 € pour les personnels de catégorie C et de 180 000 € pour les personnels des catégories A et B.

De la même manière, l'indemnité d'administration mensuelle de 54,13 € versée aux seuls personnels sous contrat à durée déterminée de la catégorie C, a été étendue aux personnels en CDD de la catégorie B au 1^{er} janvier 2014.

Enfin, l'extension de l'attribution de la prime de fonctions informatiques à l'ensemble des personnels de la BAP E a contribué, via le rattachement fonctionnel de ces personnels à la direction du système d'information, à créer une dynamique collective forte dans ce domaine de compétences stratégiques.

3^e temps • innover et accompagner le développement de l'université

Les deux précédentes phases, désormais achevées, ont pour une large part consisté à poser des règles, à les officialiser par le vote et à harmoniser les situations individuelles dans le cadre d'une revalorisation importante. Il était essentiel que ces deux premières phases soient pérennisées avant que l'université commence à réfléchir à des dispositifs plus innovants. Ces nouveaux dispositifs, mis en œuvre dans le cadre de l'autonomie dont nous bénéficions, sont moins indexés sur les niveaux de responsabilité que sur la vie économique de l'établissement et ses résultats. Ils doivent réserver une

plus grande part à l'initiative des acteurs locaux : directeurs de composantes, de laboratoires et responsables administratifs. C'est de cette latitude laissée aux acteurs de l'université que naîtront les réponses les plus adaptées à la reconnaissance de l'investissement de chacun.

LA FORMATION

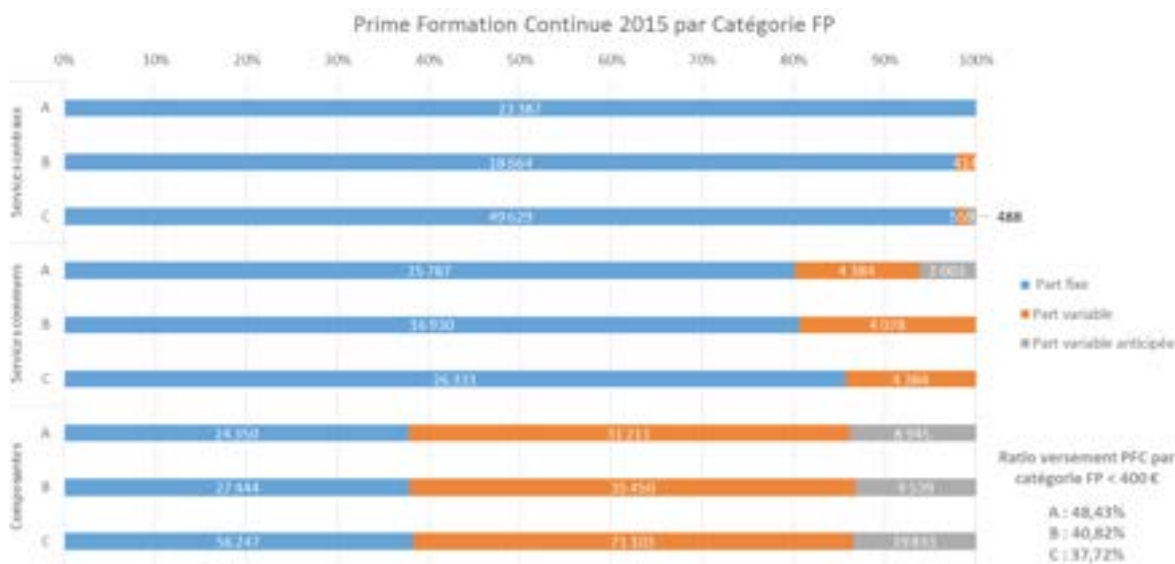
La création en 2015 d'une prime d'intéressement à l'activité de formation continue en est l'exemple. D'un montant total de 450 000 €, elle est conditionnée par le résultat financier global de l'université durant l'année qui précède : il doit atteindre au moins 1 M €. Elle comporte une part fixe, ainsi qu'une part variable qui repose sur le lien plus ou moins direct des fonctions de chaque agent avec l'activité de formation continue. Dans le cadre d'une enveloppe limitée, elle est attribuée par le conseil d'administration de l'université sur proposition des conseils des composantes, écoles et instituts. Au titre de l'année 2015, 1035 personnels BIATSS ont bénéficié du versement de cette prime (287 personnels de catégorie A, 246 personnels de catégorie B et 502 personnels de catégorie C). Les moyennes de versements sur l'ensemble de l'établissement sont les suivantes :

Personnels de catégorie C : 456 €

Personnels de catégorie B : 459 €

Personnels de catégorie A : 418 €

Le graphique suivant présente la répartition des versements par type de structure (composante, service commun, service central) et par catégorie de la fonction publique :



LA RECHERCHE CONTRACTUELLE

À la suite de ce qui a été mis en place au titre de la formation continue, l'université a adopté une politique incitative pour la recherche. Elle s'adresse aux chercheurs et aux personnels BIATSS directement impliqués dans la gestion des contrats de recherche sur fonds privés et publics. Dans ce domaine encore, étant donnée la spécificité des enjeux financiers et des compétences mises en œuvre, une place a été réservée à la marge de manœuvre des directeurs de composantes et de laboratoires, à l'intérieur de règles de gestions communes votées par les instances compétentes. Porté conjointement par la direction de la recherche et de l'innovation et par la direction des ressources humaines, ce dossier fait suite à la mise en place en avril 2015 d'une prime associée à une décharge d'activité pour le portage d'un projet ERC (European Research Council).

PERSONNELS ENSEIGNANTS-CHERCHEURS

Référentiel des activités (arrêté du 31/07/2009)

Les enseignants-chercheurs de l'université de Caen Normandie associés aux contrats ou projets INTERREG, H2020, ANR, CPER, PIA (LABEX, EQUIPEX) bénéficient d'heures du référentiel des activités selon les modalités suivantes :

	FONCTIONS
Catégorie 2 : 15 heures équivalent TD	Chef de file, porteur, coordinateur de projet multipartenaires
Catégorie 2 : 15 heures équivalent TD	Porteur unique de projet
	Partenaire-coordonateur d'un volet ou d'une thématique recherche

Ces attributions d'heures peuvent se combiner avec l'attribution d'une décharge partielle d'activité d'enseignement, selon le type de projet de recherche.

Décharge de service

Les enseignants-chercheurs responsables du portage d'un projet H2020 peuvent être déchargés du service d'enseignement à hauteur de 64 à 128 heures équivalent TD. De la même manière, les enseignants-chercheurs responsables du portage d'un contrat ANR Jeune Chercheur peuvent être

déchargés du service d'enseignement à hauteur de 96 heures équivalent TD.

PERSONNELS ADMINISTRATIFS & TECHNIQUES

Le conseil d'administration du 13 mai 2016 a adopté la création d'une prime de participation à la recherche contractuelle (PPRC) à destination des personnels BIATSS. Financée par le fonds d'incitation à la recherche contractuelle, elle est modulable individuellement dans les limites d'un plancher et d'un plafond individuels bruts annuels :

- Plancher individuel brut annuel: 0 €
- Plafond individuel brut annuel: 500 €

Elle est déclenchée et attribuée :

- Sur proposition individuelle du directeur du laboratoire
- Sur proposition du directeur de la composante auprès du conseil plénier de la composante
- Sur proposition du président de l'université auprès du conseil d'administration de l'université

Vers un pilotage pluriannuel partagé

Le cadrage de la politique d'emploi

Parce que les choix proposés dans la politique d'emploi doivent être compris et justifiés, la direction des ressources humaines a mis à disposition des composantes et services une série d'indicateurs de gestion. Ils sont destinés à :

- Donner un cadre aux discussions relatives à la politique d'emploi
- Servir d'aide aux arbitrages négociés avec les composantes et services
- Doter l'établissement dans son ensemble de perspectives pluriannuelles de gestion

Les documents mis à disposition relèvent aussi bien de l'activité d'enseignement que de l'activité de recherche et comprennent notamment :

- Les pyramides des âges des personnels enseignants et BIATSS depuis 2011
- Les statistiques prévisionnelles des départs en retraite des personnels enseignants de 2017 à 2021 déduites de l'évolution des pyramides des âges
- La liste des personnels en fonction qui atteindront la limite d'âge légale de 2016 à 2021
- Le potentiel d'enseignement de chaque UFR, école ou institut
- Les taux d'encadrement calculés par discipline au niveau de l'université, par domaine disciplinaire et par composante

- L'enquête 2016 sur les fonctions des personnels BIATSS ainsi que la situation de chaque composante par rapport à la moyenne de son pôle
- Le nombre de contrats de recherche par unité de recherche et leur volume financier hébergés par l'université de Caen Normandie
- Le potentiel d'encadrement des thèses dans chaque unité de recherche
- Les taux de publication
- Le nombre de personnels ITA des grands organismes de recherche associés à chaque unité de recherche

Toujours dans le domaine de l'élaboration pluriannuelle des politiques d'emploi, l'université a conclu en 2015-2016 la 3^e année de recrutements réservés au titre du plan Sauvadet. Les objectifs annuels de publication au titre de ce plan de dé-précarisation ont été tenus (81 publications de 2013 à 2015, 111 publications si l'on tient compte des publications qui se rattachent à la politique d'emploi 2016). Le taux de réussite est élevé (83% en moyenne sur 3 ans).

BILAN DES PUBLICATIONS AU TITRE DU PLAN SAUVADET					
Année	Catégorie Fonction publique			Total	
	A	B	C		
2013	-	6	18	24	
2014	-	3	24	27	
2015	4	3	23	30	
Total	4	12	65	81	

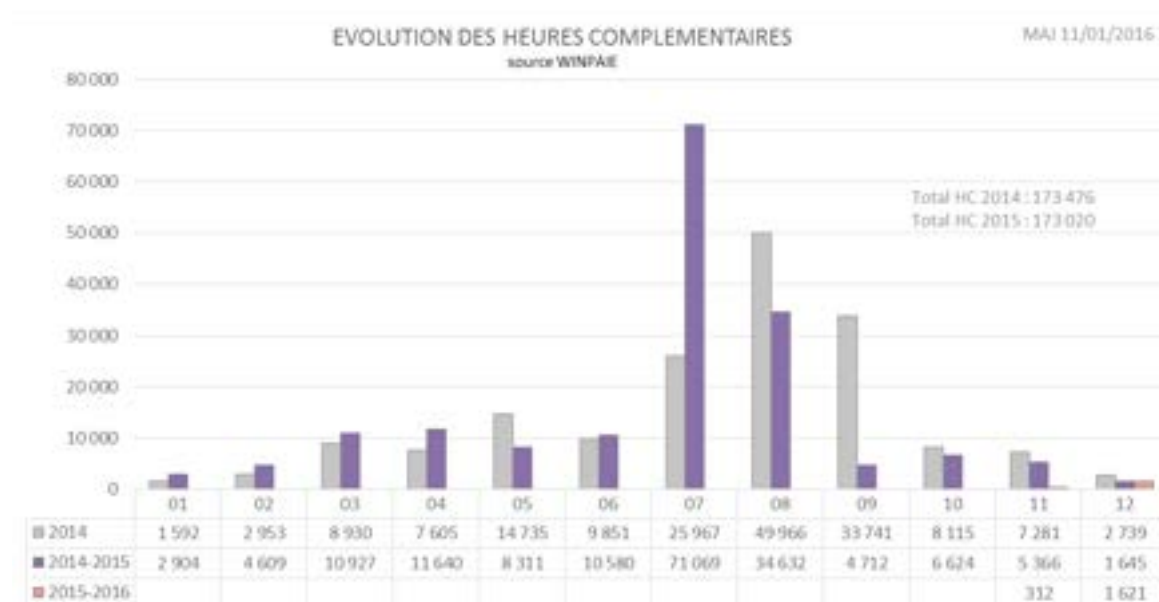
BILAN DES RECRUTEMENTS AU TITRE DU PLAN SAUVADET					
Année	Catégorie Fonction publique			Total	Taux de réussite
	A	B	C		
2013	-	2	17	19	79%
2014	-	2	21	23	85%
2015	3	2	20	25	83%
Total	3	6	58	67	83%

Le suivi financier infra-annuel

À destination de la direction de l'université, un tableau de bord mensuel de suivi des effectifs et des rémunérations a été élaboré et pérennisé. Il permet de suivre mensuellement l'évolution des principales données relatives aux éléments de rémunération et de les mettre en corrélation avec celles qui décrivent les effectifs de l'établissement.

Les tableaux de bord permettent aussi, par exemple, de mettre en évidence un changement dans le calendrier des composantes pour mise en paiement des heures complémentaires. La modification du calendrier et le lissage constaté des mises en paiement résultent d'une part de la mise en production du module de mise en paiement du logiciel OSE, et d'autre part de l'appropriation par les composantes de cet outil de gestion.

Ces données permettent de préparer le débat d'orientation budgétaire qui se tient au début du second semestre de l'année universitaire et de fournir au conseil d'administration les éléments de cadrage général issus de l'exécution de la paye.



Comparaison pluriannuelle des mises en paiement des heures complémentaires

5.3.3 LE SYSTÈME D'INFORMATION

Le Système d'information · SI de l'établissement est toujours en cours de rénovation. Côté infrastructure physique, les besoins essentiels se situent toujours sur la création d'une seconde salle serveurs sur un campus différent du campus 1 afin d'optimiser les dépenses énergétiques (une seule salle serveur fiable au lieu de 4 ou 5 non fiables) et de permettre la mise en place d'un PRA/PCA (Plan de Reprise d'Activité/ Plan de Continuité d'Activité) ce qui est demandé chaque année par les commissaires aux comptes. Nous pouvons aussi ajouter la modernisation des infrastructures réseau pour répondre aux nouveaux besoins des usagers (extension de la couverture WiFi à l'ensemble de l'établissement par exemple). Ces projets nécessitent des investissements lourds.

Côté organisationnel, outre les principes et outils exposés pour l'amélioration du pilotage, nous pouvons citer les projets réalisés ou en cours de réalisation suivants :

- La création de pôles d'assistance de proximité sur les différents campus.
- L'installation, l'accompagnement, l'intégration au SI de l'outil GIROFLE de l'association cocktail. Cet outil et les actions de communication ont permis la création de la nouvelle offre de formation.
- Le projet Uniform, en cours de développement, vise à permettre à chaque composante de rédiger le Supplément Au Diplôme (SAD) mais aussi et surtout de saisir les éléments permettant la création des supports de communication (plaquettes) ainsi que d'alimenter les sites web de l'établissement.
- L'intégration de la plate-forme de formation Ingenium au SI UNICAEN au 1^{er} janvier 2016. Nombre des formations de l'IAE sont déployées sur cette plate-forme qui pourrait évoluer vers une plate-forme dédiée à la formation continue. Le suivi des étudiants en FC et l'édition d'attestations sont très spécifiques, les développements réalisés de façon conjointe entre la DSI et le CEMU pourront à terme être déployés sur la plate-forme FOAD de l'établissement et bénéficier à l'ensemble des formations initiales.
- L'utilisation de la plate-forme d'assistance Helpdesk a été élargie au suivi des inscriptions et demandes des étudiants dans le cadre du « silence vaut acceptation ». Les adresses mail fonctionnelles, la gestion des groupes de personnes et les alertes établies sur le délai légal de deux mois permettent de répondre à cette contrainte.
- Le déploiement d'une plate-forme Scenari à l'échelle de l'établissement permet à toute composante qui le souhaite de rédiger et de partager des documentations à destination des utilisateurs grâce au module Dokiel, ou à tout enseignant de pouvoir rédiger ses cours grâce aux modules Opale.
- La mise en place d'un espace de stockage CEPH (espace de stockage réparti sur plusieurs sites) à destination de la recherche. La mise en production est en cours de réalisation.
- Le projet d'utilisation de la carte multi-services de la COMUE-NU afin de permettre aux étudiants d'imprimer avec leur carte d'étudiant depuis les photocopieurs et imprimantes de l'établissement est en production sur plusieurs site (BU, Salles en libre-service, antenne de Cherbourg, ESPE).
- La finalisation du projet d'Évaluation des enseignements permet d'automatiser la création et le traitement des 220 enquêtes pour recueillir l'avis des étudiants sur leur formation.
- Déjà validée sur une infrastructure de test par les experts métiers, la mise en place d'une infrastructure de virtualisation des applications métiers est en cours de réalisation. Ce projet permettra à tout agent de l'établissement d'utiliser les applications métiers même en situation de mobilité. Il permettra aussi un gain de temps non négligeable pour tous les supports de proximité puisque les applications Apogée, Harpège, Sifac, Sifac Demat, ADE notamment pourront être accessibles de tout l'établissement sans avoir besoin d'être installées sur les postes clients.
- La mise en place au sein du SCD de terminaux de consultation à l'aide de micro PC (Raspberry Pi 2) permet un gain substantiel (350 € par poste déployé) et une homogénéisation des ressources. Ce projet sera étendu à une utilisation sur les écrans d'affichage dynamique.
- La mise en place d'une plateforme de supervision du Système d'Information va permettre une fiabilisation du SI et un meilleur traitement des problèmes. Déjà disponible pour toutes les infrastructures physiques, la supervision commence à être étendue aux services disponibles dans le SI.
- Le déploiement, à l'échelle de l'établissement, d'une solution de laboratoire multimédia permet de transformer toute salle informatique en laboratoire multimédia. Le déploiement est en cours au niveau du Carré International et de l'IUT de Caen.
- Le déploiement du domaine Campus sur tout l'établissement se poursuit tout comme la refonte de l'infrastructure réseau.

- Le développement de la version 1 de l'outil SoDoct permettant le dépôt des thèses en ligne est en cours de réalisation. Cette première version permettra le dépôt de la thèse par l'étudiant. Les versions suivantes s'intéresseront au processus pré-dépôt de thèse (organisation de la soutenance) et au processus post dépôt de thèse (gestion des corrections avec ou sans validation par les rapporteurs).
- Enfin, afin d'accompagner les modifications importantes du système d'information, la DSI met en place des formations aux outils du SI pour tous les personnels de l'établissement.

5.4 UNE STRATÉGIE IMMOBILIÈRE POUR ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DE L'UNIVERSITÉ

L'université a poursuivi le développement de sa stratégie immobilière, qui repose sur la maîtrise de son parc immobilier. Le but est de définir, à partir d'un diagnostic détaillé, une stratégie à court, moyen et long terme, de manière à prendre en compte les évolutions nécessaires du patrimoine immobilier de l'établissement et d'avoir une visibilité sur les actions à mener sur une vingtaine d'années. À cet égard, les deux événements marquants de l'année ont été l'adoption par le conseil d'administration de l'université du schéma directeur immobilier et d'aménagement (SDIA) et la signature du CPER 2015-2020, qui comporte un volet immobilier important.

Le partenariat avec la Caisse des dépôts avait permis le recrutement à l'été 2014 d'un cabinet extérieur constitué de deux cotraitants, ALGOE et NOBATEK. Le travail mené par celui-ci sur les campus de l'agglomération caennaise 1, 2, 3 et 4 et sur le CREC, a débouché sur une proposition de schéma directeur immobilier, qui a été validée par le CA de l'université le 11 juillet 2015. Il faut noter que l'étude n'a donc pas pris en compte la problématique des antennes extérieures, qui devront faire l'objet d'études ultérieures. Le schéma directeur comporte en outre un volet, intitulé « Plan d'actions énergie patrimoine » (PAEP) dans lequel sont répertoriées, bâtiment par bâtiment, les actions qui pourraient être conduites dans le but d'améliorer la performance énergétique.

Les principaux faits marquants qui ressortent du diagnostic initial faisaient apparaître :

- Un excédent conséquent des surfaces bâties à la disposition de l'université, les ratios en m²/étudiant étant assez nettement supérieurs à la moyenne nationale ;
- Des campus trop éclatés sur l'agglomération caennaise (6 campus), avec en même temps des possibilités assez importantes de densification possible des deux campus 1 et 2 ;
- Des coûts immobiliers en hausse constante, qu'il est absolument indispensable de maîtriser dans les années à venir (à titre d'exemple, la projection des dépenses de fluides annuelles montre qu'elles passeraient de 2,5 à 9 M€ d'ici une vingtaine d'années si rien n'est fait).

Le choix a été fait de programmer une densification progressive des campus 1 et 2, avec désaffectation à terme du campus 3 et d'une partie au moins du campus 4 (le campus 5, avec notamment le PFRS, n'étant pas modifié). Par ailleurs, afin de diminuer les surfaces occupées, et compte tenu de l'état des bâtiments correspondants, il a été programmé l'abandon de certains bâtiments des campus 1 et 2 : les bâtiments de la parcelle Vissol au campus 1 (Vissol, R+1, et SUMPPS) et le bâtiment occupé par l'UFR STAPS au campus 2. Toutes ces opérations nécessitent la réhabilitation de certains bâtiments sur les campus 1 et 2.

Le calendrier des différentes opérations ne peut actuellement être défini très précisément, car cela dépend fortement des financements dont l'université pourra disposer dans les années à venir (et en particulier, du montant des enveloppes des CPER successifs). Néanmoins, il a déjà été programmé pour les 5 années 2015-2020 la réhabilitation complète du bâtiment B sur le campus 1, avec pour conséquence la rétrocession des parcelles Vissol en 2020. Ensuite, pour les années suivantes 2020-2025 (et peut-être 2025-2030), la réhabilitation complète des bâtiments de l'IUT sur le campus 2. Ce n'est que lorsque cette réhabilitation sera achevée que l'on pourra abandonner complètement le campus 3.

Simultanément, des opérations d'optimisation et de rénovation énergétique de nombreux bâtiments (destinés à être conservés) vont être conduites, à un rythme qui dépend là encore des crédits dont disposera l'université, en utilisant les données fournies dans le PAEP. Un manager énergie sera recruté à la rentrée 2016 pour piloter la programmation et la réalisation de ces travaux liés à la performance énergétique.

Enfin, l'université a adopté en décembre 2015 son agenda d'accessibilité programmée (AD'AP), agenda validé

par le rectorat et la préfecture de Région. Cet agenda liste l'ensemble des travaux à effectuer sur une durée de neuf années pour réaliser la mise aux normes des bâtiments de notre parc immobilier. Les travaux ont commencé dès 2016 par la mise en accessibilité extérieure des cheminements du campus 1.

La négociation sur le prochain CPER 2015-2020 s'est achevée avec la signature à l'été 2015 du contrat, qui comporte un volet immobilier conséquent. L'opération principale de restructuration et de réhabilitation complète du bâtiment B (Lettres) sur le campus 1 a été retenue en priorité, pour un montant de 12 M€. Deux autres opérations ont été inscrites au contrat, la réhabilitation des bâtiments du CREC et le projet de réhabilitation de l'aile B du bâtiment occupé par le GIP CYCERON sur le campus Horowitz.

Les travaux dans le bâtiment B impliquent de vider complètement le bâtiment, en raison de l'opération de désamiantage initiale, et doivent durer quatre ans. Les différentes structures (UFR HSS, Bibliothèque Sciences de l'Homme, EOI, SUFCA,...) ont pu être relogées dans d'autres bâtiments du campus 1, grâce en particulier à un effort de solidarité de plusieurs autres composantes de l'université. Les déménagements s'achèvent cet été, et l'opération de désamiantage, pour laquelle le maître d'œuvre a été recruté, pourra débuter selon le calendrier prévu. Simultanément, l'étude de programmation et de faisabilité engagée pour l'organisation future du bâtiment se termine, et le recrute-

ment du cabinet d'architecte qui sera maître d'œuvre pour les travaux pourra être lancé à la rentrée.

En ce qui concerne le CREC, une étude de faisabilité vient d'être réalisée, ce qui va permettre de planifier la réalisation des travaux de réhabilitation, qui vont être séparés en deux phases, la première correspondant au bâtiment principal et à l'écloserie, la seconde au bâtiment en front de mer.

La seconde et dernière tranche du PFRS a été livrée à l'été 2015 accueillant les deux unités de recherche UMR-S-1077 et UMR-S-1075. En même temps, un étage complet dédié aux projets innovants permet d'héberger des chercheurs appartenant à d'autres unités de recherche (université ou extérieurs) désirant utiliser les plateaux de recherche du pôle dans un environnement sécurisé et spécifique à la recherche biomédicale.

L'extension de la MRSH (qui vient de célébrer son vingtième anniversaire) a été terminée à l'automne 2015 et inaugurée en novembre 2015. Cette extension héberge un amphithéâtre de 150 places ainsi qu'une salle immersive de réalité virtuelle portée par le CIREVE. Les équipements spécifiques de la salle immersive, et en particulier les écrans de verre, deux pièces de 10 mètres sur 3, permettant d'atteindre une surface de projection de 118 m², ont été livrés en décembre 2015 et la salle est opérationnelle depuis le début de cette année. C'est ainsi un avenir riche et prolifique qui s'ouvre à la MRSH dans le domaine du numérique et de la réalité virtuelle, sur le plan national et international.



La réorganisation du service central DIL s'est poursuivie avec le recrutement de personnels qualifiés, le renforcement du pôle DAO-patrimoine et la mise en place d'un planning avec les services de l'IRE du Rectorat dans le cadre de la fiabilisation des surfaces de l'université. Le programme de travail retenu avec le Rectorat prévoit la rédaction des conventions d'utilisation Etat/Université des locaux, l'identification des priorités d'investissement en corrélation avec les besoins fonctionnels de l'établissement, et la planification des opérations de maintien de l'actif en corrélation avec la capacité financière disponible. Un pôle maintenance et logistique à Alençon (PLIA) a été créé, afin de mieux assurer une gestion mutualisée de site.

La volonté d'arriver à une maîtrise des coûts énergétiques s'est traduite tout d'abord par la réalisation de plusieurs études, d'une part sur les réseaux fluides (électricité, gaz, eau) avec pour objectif une centralisation des comptages et sous-comptages à l'échelle de chaque bâtiment, et d'autre part sur les réseaux de chaleur, afin de réduire les déperditions énergétiques, optimiser les rendements caloriques, et par suite les coûts. Parallèlement, l'université a procédé à la mise en place de marchés cadre dans un certain nombre de domaines, en particulier dans celui du chauffage et de la fourniture de l'électricité.

Simultanément, un certain nombre de travaux ont été réalisés, dans trois directions principales :

- **Optimisation de la performance énergétique :**

La réhabilitation complète de la sous-station de chauffage du bâtiment BU Droit-Lettres est en cours de réalisation. Il est prévu pendant l'été 2016 la modification de l'architecture du réseau de chaleur entre les bâtiments B (Lettres) et A (Accueil) pour augmenter l'efficacité de la distribution du chauffage ;

Après le remplacement de ses façades en 2014 et 2015, la galerie vitrée sera intégralement réhabilitée à l'été 2016,

avec une prise en compte également de l'amélioration des conditions d'accueil des étudiants ;

Le remplacement des chaudières vétustes se poursuit, dans le cadre du marché de chauffage (P3) ;

Dans ce domaine de la performance énergétique, l'université prépare, en collaboration avec la Caisse des dépôts, un bouquet de travaux susceptibles de constituer un dispositif vertueux dénommé « intracting » pour les prochaines années. Le but est de réaliser des travaux générant très rapidement des économies d'énergie et permettant ainsi de financer les coûts de ces travaux.

- **Mise en sécurité des bâtiments :**

Programme de mise en sécurité des ascenseurs (Loi SAE), travaux sur les systèmes de sécurité incendie des bâtiments remplacement de sorbonnes défectueuses à l'UFR de Sciences pharmaceutiques, études sur l'accessibilité et la sécurité des toitures terrasses de l'ensemble des bâtiments, tous campus confondus ;

Désamiantage du sous-sol du bâtiment A (Accueil), préalable indispensable à la création de locaux de stockage notamment pour l'UFR SEGAT en forte demande depuis sa fusion.

- **Mise aux normes des bâtiments :**

Remplacement du câblage informatique de la BU Sciences STAPS en 2016, pose de prises réseaux dans tous les locaux de chauffage, ventilation, climatisation - CVC afin de préparer la mise en place d'une Gestion Technique Centralisée (GTC) de ces équipements, dans le cadre de la maîtrise des coûts énergétiques.

Enfin, il faut rappeler la lourde problématique du bâtiment B qui doit être vidé totalement pour cet été. Il a fallu ainsi reloger les différents services concernés dans d'autres bâtiments du campus 1, ce qui a nécessité un nombre très important de travaux et de déménagements au cours du premier semestre 2016.





5.5 LA COMMUNICATION

L'année universitaire 2015-2016 s'est traduite par la poursuite et l'accélération de la politique de communication de l'UNICAEN. La direction de la communication a connu une réorganisation interne en pôles pour permettre une évolution répondant aux besoins de communication de l'université.

La politique d'harmonisation de la communication des composantes est poursuivie, il ne reste que quelques composantes à ce jour disposant de lignes graphiques autonomes. Tous les outils sont en place, et une refonte des livrets de présentation des offres de formation des différentes composantes est programmée en lien avec l'accréditation 2017-2021.

L'accompagnement des portes ouvertes des différents sites se poursuit et doit donner lieu à une opération « UNICAEN ouvre ses portes en 2016-2017 », opération concentrant les portes ouvertes des composantes de l'université à un même moment.

L'opération UNICAEN dans les lycées s'est menée avec grand succès pour la troisième année consécutive et doit donner lieu à une évolution. En cela, l'ESPE de l'UNICAEN dispose de référents dans les bassins d'éducation, véritables relais et portes d'entrée pour la diffusion d'informations vers les chefs d'établissement de l'Éducation nationale dans les zones éducatives de notre académie, dès la rentrée de septembre 2016.

La valorisation de la recherche se poursuit avec le succès du journal *Prisme*, journal de la recherche de l'UNICAEN, qui sort trois fois dans l'année et a donné lieu à une mobilisation des équipes de chercheurs dans les laboratoires. Cette réussite permet aujourd'hui d'envisager un plan d'actions propre à la recherche : vidéos, actions de valorisation propres à chaque laboratoire.

La présence sur les réseaux sociaux de notre communication est forte et se poursuit avec un renforcement du lien presse. En effet, la professionnalisation effective de la relation avec la presse permet d'envisager des dépêches dédiées, la tenue de conférences de presse régulières.

Enfin, le travail pour une reconfiguration du site internet de l'UNICAEN se poursuit, un cahier des charges relatif à l'internet est prêt, celui de l'intranet est en cours. La question du support technique reste à régler. L'année 2015-2016 fut très éprouvante pour la communication de l'UNICAEN. En effet, le décès brutal du président Pierre Sineux, a amené le service et la politique de la communication à s'adapter dans un contexte très difficile, et moralement très douloureux.

La stratégie engagée depuis quatre années se poursuit et fera l'objet d'aménagements pour permettre une intégration de notre communication dans l'échelle normande mais aussi dans une volonté d'une communication interne renouvelée.



UNIVERSITÉ
CAEN
NORMANDIE

28 390 ÉTUDIANTS

2 718 PERSONNELS

SURFACE 354 151 M²

BUDGET 223 M€

**276 UNIVERSITÉS
PARTENAIRES
DANS LE MONDE**

43 UNITÉS DE RECHERCHE

7 ÉCOLES DOCTORALES

5 STRUCTURES FÉDÉRATIVES

3 PÔLES FÉDÉRATEURS

